

RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE  
(RACEE)  
RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL – EXERCICE 2023



RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DU RACEE  
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2023



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT  
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



## TABLE DES MATIERES

	Pages
Sigles et abréviations	4
Information sur le financement	5
<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>6</b>
<b>I. DESCRIPTION DU PROJET RACEE</b>	<b>9</b>
1.1 Fiche du projet	9
1.2 Constitution du réseau	10
1.3 L'unité de Coordination du RACEE	10
1.4 Missions du RACEE	11
1.5 Objectifs stratégiques du projet	11
<b>II. COMPOSANTES ET REALISATIONS DES ACTIVITÉS DU RACEE</b>	<b>12</b>
2.1 Les composantes du projet RACEE	12
2.2 Composante 1 : Établissement du réseau RACEE	12
2.2.1. Tableau des activités réalisées	12
2.2.2 Réalisations détaillées pour l'année 2023	13
2.3 Composante 2 : Fonctionnement du réseau	14
2.3.1. Tableau des activités réalisées	14
2.3.2 Réalisations détaillées pour l'année 2023	16
2.4 Composante 3 : Formation au bénéfice du secteur	17
2.4.1. Tableau des activités réalisées	17
2.4.2 Réalisations détaillées pour l'année 2023	18
2.4.3 Principaux chiffres de la formation (volet éléments physiques)	18
2.4.4 Analyse des chiffres clés cumulés sur la période du projet (2016-2023)	19
2.4.5 Répartition en % des personnes formées par CdE sur la période du projet (2016-2023)	22
2.4.6 Répartition en % des personnes formées par zones régionales sur la période du projet (2016-2023)	23
2.4.7 Répartition des subventions RACEE en % par zones régionales sur la période du projet (2016-2023)	24
2.4.8 Répartition de la contribution financière des SdE en % par zones régionales sur la période du projet (2016-2023)	24
2.4.9 Situation des créances des SdE	24
2.4.9.1 Créances récentes détenues sur les Sociétés d'électricité :	24
2.4.9.2 Créances anciennes détenues sur SNE (Congo)	25
2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux centres d'excellence	26
2.5.1. Tableau des activités réalisées	26
2.5.2 Réalisations détaillées pour l'année 2023	25
2.6 Composante 5 : Facteurs clés de succès du projet	27
2.6.1. Tableau des activités réalisées	27
2.6.2 Réalisations détaillées pour l'année 2023	29
<b>III. INDICATEURS D'IMPACTS DU PROJET (cadre logique AFD / BAD)</b>	<b>30</b>
3.1 Indicateurs d'impacts selon convention AFD	30
3.2 Indicateurs d'impacts selon cadre logique BAD	31
3.3 Commentaires et analyses des réalisations	33
<b>IV. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES</b>	<b>35</b>
4.1 Les biens	35

4.1.1 Acquisition des biens sur financement de la BAD	<b>35</b>
4.1.2 Acquisition des biens sur financement AFD	<b>36</b>
4.2 Les Services	<b>36</b>
<b>V. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES EN COURS ET CHRONOGRAMME POUR LA FINALISATION DES ACTIVITES</b>	<b>37</b>
5.1 Sur financement AFD	<b>39</b>
5.2 Chronogramme des activités en cours	<b>40</b>
<b>VI. SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023</b>	<b>41</b>
6.1 Suivi financier au 31 décembre 2023-BAD	<b>41</b>
6.2 Suivi financier au 31 décembre 2023-AFD	<b>42</b>
6.3 Suivi financier au 31 décembre 2023 BAD & AFD consolidés	<b>43</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>45</b>
<b>RÉSOLUTIONS DE LA 14<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE</b>	<b>46</b>
<b>COMPTE RENDU DE LA 14<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE</b>	<b>49</b>

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFUR</b>	African Forum for Utility Regulation
<b>ACBF</b>	African Capacity Building Foundation
<b>ATC</b>	Aswan Training Center (Egypt)
<b>ASEA</b>	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique
<b>AfDB</b>	African Development Bank
<b>ANCEE</b>	African Network of Centers of Excellence in Electricity
<b>APUA</b>	Association of Power Utilities of Africa
<b>AT</b>	Assistance technique
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BT</b>	Basse tension
<b>CdE</b>	Centre d'Excellence
<b>COFIL</b>	Comité de Pilotage
<b>CdC</b>	Cahier des charges
<b>CdF</b>	Centre de Formation
<b>CEREEC</b>	Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, de la CEDEAO
<b>CoE</b>	Center of Excellence
<b>COMELEC</b>	Comité Maghrébin de l'Électricité
<b>CME</b>	Centre des Métiers de l'Électricité (Côte d'Ivoire)
<b>CSTE</b>	Centre des Sciences et Techniques en Électricité (ONEE-Maroc)
<b>DD</b>	Développement Durable
<b>EAPP</b>	East Africa Power Pool
<b>EADI</b>	African Development Institute
<b>ECOWAS</b>	Economic Community of West African States
<b>ECREEE</b>	ECOWAS Center for Renewable Energy and Energy Efficiency
<b>ESIE</b>	Ecole Supérieure Interafricaine de l'Électricité
<b>EEHC</b>	Egyptian Electricity Holding Company
<b>EnR</b>	Energies Renouvelables
<b>EE</b>	Efficacité Énergétique
<b>GTC</b>	Geothermal Training Centre (Kengen-Kenya)
<b>IFEG</b>	Institut de Formation en Électricité et Gaz (Groupe SONELGAZ-Algérie)
<b>KGRTC</b>	Kafue Gorge Regional Training Centre (ZESCO-Zambie)
<b>KENGEN</b>	Kenya Electricity Generating Company
<b>NAPTIN</b>	National Power Training Institute of Nigeria (Nigeria)
<b>RACEE</b>	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité
<b>SdE</b>	Société d'Électricité
<b>UdC</b>	Unité de Coordination du RACEE
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>PPM</b>	Plan de passation des marchés
<b>STEG</b>	Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz
<b>VRA</b>	Volta River Authority

## INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT

Numéro du projet	<b>Don FAD/BAD</b> : Convention BAD: 2100155029817 <b>Don AFD</b> : Convention AFD: CZZ 1982 01 H
Montant et type de financement	<b>BAD</b> : subvention 9, 742 042 millions euros (8 300 000 UA) <b>AFD</b> : subvention 3 millions euros
Titre du projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE)
Nom de l'organisation	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)
Composantes du projet	1. Établissement du réseau 2. Fonctionnement du réseau 3. Formation au bénéfice du secteur 4. Promotion de nouveaux Centres d'Excellence 5. Facteurs clés de succès
Date de signature de la convention de financement	<b>BAD</b> : 11 juin 2015 <b>AFD</b> : 04 juin 2015
Date limite d'utilisation des fonds (après accords de prorogation par les bailleurs)	31 décembre 2023
Total versé sur le compte spécial	<b>Fonds BAD</b> : <b>7 402 185</b> euros ( <b>2 339 857</b> euros destinés aux paiements directs) <b>Fonds AFD</b> : <b>2 999 499</b> euros
Reste à verser	Fonds BAD : <b>430 038 €</b> (demande exceptionnelle introduite le 20 juin 2023 en instance de non objection) Fonds AFD : 0 euros (fonds sur compte spécial totalement versé)

## RESUME EXECUTIF

Le rapport d'activité annuel de l'exercice 2023 retrace l'ensemble des activités menées par le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE) au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Il reprend aussi une rétrospective des activités cumulées depuis le lancement du projet.

L'année 2023 reste marquée par un afflux des demandes de formation parvenant des sociétés d'électricité comme elle enregistre une accélération notable dans l'élaboration des Termes de Référence et la mise en œuvre de l'ensemble des consultations inscrites au budget 2023 notamment celles dont la revue à posteriori a été confirmée par la BAD.

A ce titre, ci-après les principaux événements et réalisations de la période :

**Prorogation des dons** : suite à une demande de l'ASEA, la BAD a donné son accord en date du 15 décembre 2023 pour une extension de six mois portant la durée du RACEE au 30 juin 2024.

**Missions des bailleurs** : la mission de supervision conjointe des bailleurs tenue en décembre 2022 a fait l'objet d'un aide-mémoire reçu le 4 avril 2023 décliné par l'UDC en un plan d'action pour la période restante du projet. Aussi, une mission de préparation et d'évaluation du RACEE 2.0 s'est tenue aux bureaux de la BAD durant la période du 26 Aout au 6 Septembre 2023. Enfin, une mission de clôture s'est tenue dans les bureaux de la BAD du 2 au 4 Décembre 2023 à l'effet d'établir le rapport de clôture du RACEE.

**Gouvernance** : Une demande officielle de réallocation des ressources a été introduite auprès de la BAD en avril 2023 à l'effet de régulariser les ajustements successifs opérés sur le projet et de permettre ainsi d'optimiser l'utilisation des soldes par catégorie de dépenses. Par ailleurs, une demande exceptionnelle d'appel de fonds a été introduite en Juin 23 auprès de la BAD pour permettre d'alimenter le compte spécial du projet en vue de couvrir les dépenses attendues notamment les factures de formation.

**Comité de pilotage** : Durant l'exercice, deux Comités de Pilotage ont été tenus, le premier en juin 23 au Malawi et le deuxième en novembre 23 à Abidjan ayant donné lieu à des résolutions relatives à l'achèvement des activités en cours sur le projet. Par ailleurs, des avenants aux protocoles d'accord ont été signés par les centres d'excellence portant sur les engagements renouvelés des centres au titre du RACEE.

**Équipements** : l'ensemble des équipements a été réceptionné par les centres d'excellence. Les PV de réception définitive doivent encore être établis pour permettre le paiement des dernières factures sur ces contrats durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**Études (de faisabilité)** : Mise en œuvre du dernier contrat pour l'étude de faisabilité pour EDM Mali dont la signature est intervenue le 23 juin 2023. La clôture de l'étude et la remise des livrables finaux sont prévus durant le 1<sup>er</sup> trimestre 24.

**Formation** : Traitement durant l'année de dix-huit (18) demandes de formation venant de dix-huit (18) sociétés ayant permis d'identifier 83 thèmes de formation au profit de 1 275 personnes à former. Au 31 décembre 2023, 21 contrats ont été signés. Compte tenu des délais restants, les offres de formation ayant fait l'objet de validation par les SdE durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 connaîtront une mise en œuvre durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**Indicateurs physique formation** : les indicateurs physiques au 31 décembre 2023 affichent un cumul de **8 789** personnes formées dont **1 430** personnes formées ou en cours de formation en 2023 uniquement, soit 360 personnes formées de plus que l'année 2022. Cela a été rendu possible grâce à un reliquat de 373 personnes des contrats de 2022 et 1 057 personnes issues des contrats de 2023. Quant au volume de formation, les actions de formation réalisées en 2023 ont permis de générer 9 319 h/j de formation et un cumul de 55 014 h/j, volume correspondant à la prévision annoncée dans nos précédents rapports d'activité.

**Communication** : la sortie de 3 newsletters du RACEE en juin, Août et novembre 2023, retraçant les activités du réseau, dont le lien et la version numérique ont été partagés à l'ensemble des parties prenantes. Comme il a été procédé à l'actualisation permanente des informations et des activités du RACEE sur son site web.

**Indicateurs financiers** : le niveau des réalisations (décaissements) au 31 décembre 2023 affiche un montant consolidé de **11 850 543 €**, soit un taux de **93,00 %** alors qu'il était de 78,92 % au 31 décembre 2022 soit une évolution annuelle positive de 15,14% sur le montant total du projet. Les réalisations cumulées enregistrent respectivement **91,49%** sur les fonds BAD et **97,91%** sur les fonds AFD. Ces taux ont été essentiellement boostés par les réalisations de formation ainsi que les paiements des factures équipement.

**Les engagements** : le niveau des engagements pris sur le RACEE au 31 décembre 2023 représente la totalité des contrats mis en place à cette date au titre de toutes les catégories de dépenses du projet, il se décline en cumul des dépenses au 31 décembre 23 et en dépenses attendues durant la période d'extension du projet. Les engagement enregistrés au 31 décembre 2023 sont de 9 603 861 euros (soit 98,58%) sur la BAD, 2 987 515 euros (soit 99,58%) sur l'AFD et 12 591 376 euros en consolidé, soit un taux d'engagement de 98,82%. Les dépenses attendues durant la période d'extension du projet (six mois pour la BAD, non encore arrêté pour l'AFD) porteront le niveau des décaissements au 30 juin 2024 à un minimum de 98,8% et un taux supérieur de 99,8% intégrant les actions de formation supplémentaires traitées durant cette période.

**Plan d`action 2024** : compte tenu des réalisations sur le projet au 31 décembre 2023, l'extension de six mois obtenue sur le don de la BAD et celle attendue de la part de l'AFD, un plan d'action pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 est retenu

- **Etude de faisabilité pour EDM Mali** : l'étude étant achevée, il reste à se prononcer sur les livrables reçus et procéder aux paiements correspondants selon les modalités du contrat durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024

- **Refonte de l'application offre/demande** : l'application est en cours d'essai, elle doit encore être revue selon les commentaires de l'UDC et sa réception définitive est prévue pour la fin mars 2024.
- **L'étude de conformité des CdE** : l'étude ayant accusé un retard en fin d'année 2023 notamment, devrait être finalisée et les livrables reçues pour validation vers la fin février 2024 et les paiements exécutés durant le mois de mars 24.
- **Contrat maintenance du site web** : un dernier paiement sur le contrat est attendu en janvier 24 assurant l'hébergement du site pour toute l'année 2024.
- **Bilan de clôture (audit exercice 2023)** : le contrat signé le 28 décembre 2024 devrait connaître sa mise en œuvre durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le rapport d'audit final sera soumis aux bailleurs durant le mois d'avril 2024.
- **Contrats formation** : sur les 21 contrats signés en 2023, 18 contrats ont connu une mise en œuvre totale et 3 contrats une mise en œuvre partielle dont l'achèvement est prévu durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Par ailleurs, compte tenu du solde sur le Don au 31 décembre 2023 et l'extension obtenue de six mois, de nouvelles actions de formation seront inscrites durant ce 1<sup>er</sup> trimestre 24 et devant s'achever avant le 30 juin 2024 à hauteur du solde disponible.
- **Contrats équipement** : au 31 décembre 2023, tous les équipements sont livrés aux centres d'excellence, la réception devrait encore être prononcée pour les équipements livrés en dernier et les paiements correspondants de 10% devraient intervenir au 31 mars 2024.
- **Reporting** : il est prévu durant les six mois à venir d'établir les documents suivants :
  - Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2024
  - RSF du 1<sup>er</sup> trimestre 2024
  - Rapport d'audit de l'exercice 2023
  - Rapport d'activité final du RACEE
- **Par ailleurs**, il s'agit durant cette période de procéder à la mise à jour du manuel des procédures en prévision de l'avènement du RACEE 2.0

## I. DESCRIPTION DU PROJET DU RACEE

Le RACEE projet phare de l'ASEA est supporté par les financements de l'AFD et la BAD dont les conventions ont été signées respectivement les 04 juin et 11 juin 2015.

### 1.1 Fiche du projet

Nom du Projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE)		
Référence des conventions	Don FAD/BAD : Convention BAD: 2100155029817 Don AFD : Convention AFD : CZZ 1982 01 H		
Pays	Côte d'Ivoire		
Secteur	Renforcement des capacités dans le secteur électrique africain		
Agence d'Exécution	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)		
Responsable du projet	MITICHE Reda El Hadi, Coordonnateur		
Objectif de développement	Améliorer la performance du secteur africain de l'électricité et intensifier les échanges régionaux en renforçant les compétences techniques et managériales des sociétés d'électricité à tous les échelons.		
Composantes du Projet	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Établissement du réseau</li> <li>2. Fonctionnement du réseau</li> <li>3. Formation au bénéfice du secteur</li> <li>4. Promotion de nouveau CdE</li> <li>5. Activités facteurs de succès</li> </ol>		
Date limite pour la soumission du rapport		Mars 2023	
Date réelle de remise du rapport		Février 2024	
Délai de décaissement initial		Décembre 2019	
Délai de décaissement révisé		Décembre 2023 (prorogé du coté BAD au 30 juin 24)	
Source de financement	Devises (€)	Décaissé au 31 décembre 2023 (€)	En (%)
Montant du Don FAD	9 742 042	8 913 197	91,49%
Montant du Don AFD	3 000 000	2 937 346	97,91%
<b>TOTAL</b>	<b>12 742 042</b>	<b>11 850 543</b>	<b>93,00%</b>

Catégories	Budget Devises (€)	Décaissé au 31 décembre 2023 (€)	Décaissé à ce jour (%)
Fonctionnement	8 898 565	8 581 697	96'43%
Services	1 941 896	1 565 058	80'59%
Biens	1 666 237	1 536 327	92'20%
Divers	235 344	167 461	71'15%
<b>TOTAL</b>	<b>12 742 042</b>	<b>11 850 543</b>	<b>93,00%</b>

## 1.2 Constitution du réseau :

Le lancement effectif du RACEE s'est effectué le 22 février 2016 à Abidjan, la constitution du réseau s'est faite progressivement avec trois adhésions en 2016, cinq en 2017 et deux en 2019, selon la chronologie suivante :

### Signature des MoU par les centres d'excellence (CdE)

N°	CdE	Date de signature
1	L'IFEG	04 mai 2016
2	KGRTC	01 juin 2016
3	Le CSTE	05 septembre 2016
4	ESKOM*	24 mars 2017
5	NAPTIN	30 juin 2017
6	KENGEN	07 juillet 2017
7	EEHC	17 août 2017
8	CME	31 octobre 2017
9	STEG	08 juillet 2019
10	VRA	11 décembre 2019

\* A l'exception d'une action de formation en début du projet au profit de EDM SA (Mali) et de LEC (Lesotho) aucune autre activité avec ESKOM n'a été enregistrée depuis.

## 1.3 L'unité de Coordination du RACEE

L'unité de Coordination est l'organe opérationnel d'animation, d'information et de promotion du RACEE. Ses principales responsabilités sont :

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre les stratégies de formation, de partenariat technique et financier et d'autres stratégies approuvées par le Comité de pilotage;
- ✓ Préparer les programmes d'activités, établir les budgets correspondants et les exécuter;
- ✓ Veiller au déboursement de fonds du réseau;
- ✓ Préparer les rapports annuels techniques et financiers;
- ✓ Fournir un soutien administratif aux différents organes de gouvernance du réseau;
- ✓ Aider à la préparation de publications de réunions et événements;
- ✓ Assurer la tenue des livres, des dossiers et des comptes.

## 1.4 Missions du RACEE

A travers le RACEE, les principales réalisations attendues du projet consistent à :

- Accroître l'accès à des formations adaptées aux besoins locaux
- Améliorer la parité Hommes-Femmes dans le secteur.
- Rendre le secteur plus attrayant pour les investisseurs ;
- Améliorer la qualité de l'approvisionnement et des services d'électricité ;

## 1.5 Objectifs stratégiques du projet

Les objectifs stratégiques du projet sont déclinés comme suit :

- Développer les connaissances sur les énergies renouvelables (ENR) ;
- Faciliter le déploiement de nouvelles technologies (digitalisation)
- Promouvoir le développement professionnel des femmes dans l'industrie électrique ;
- Soutenir la formation professionnelle par le biais d'une politique de subvention ;
- Développer la complémentarité des centres de formation et accroître l'expertise globale.

## II. COMPOSANTES ET REALISATIONS DES ACTIVITES DU RACEE

### 2.1 Les composantes du RACEE

Le RACEE vise à apporter un appui stratégique au renforcement des capacités des acteurs des SdE. Il vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des activités permettant d'atteindre les objectifs du projet. Les ressources du don des bailleurs serviront à financer cet appui.

L'ensemble des activités de mise en œuvre du RACEE comprend 19 (sous-composantes) se déclinant autour des cinq principales composantes comme suit :

1. Établissement du Réseau ;
2. Fonctionnement du Réseau ;
3. Formations des bénéficiaires ciblés du secteur électrique ;
4. Promotion de nouveaux Centres d'Excellence, et
5. Activités clés facteurs de succès du Réseau.

### 2.2 Composante 1 : Établissement du réseau RACEE

#### 2.2.1 Tableau cumulé des activités réalisées

*Description détaillée des différentes réalisations*

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
<b>C.1 ETABLISSEMENT DU RÉSEAU RACEE</b>					
C1.1.1	Prendre les textes de création/organisation du RACEE, notamment Résolution ASEA, Statuts, et Règlement intérieur	100%	Les textes de création : charte du RACEE, protocoles d'adhésion sont assurés.	2015-2016	Objectifs atteints
1.1.2	Prendre (adopter) les textes de création/organisation de l'Unité de Coordination (UdC)	100%	Les textes de création et organisation de l'UdC sont actés	2015-2016	Objectifs atteints
1.1.3	Recruter 3 consultants pour l'UdC: Coordonnateur, Resp. Marketing, et responsable en passation des marchés	100%	Contrats de consultance mis en place	2016	Objectifs atteints
1.1.4	Prendre (adopter) les textes de création et d'organisation du Comité de pilotage	100%	Les textes de création et d'organisation du COPIL sont actés	2015-2016	Objectifs atteints
1.1.5	Rédiger un manuel de procédures de fonctionnement du RACEE	100%	Établissement du manuel de procédure RACEE	2015-2016	Manuel révisé et soumis à la validation des bailleurs le 23/06/2021.
<b>1.2.CENTRES D'EXCELLENCE ETABLIS ET RENFORCES</b>					
1.2.1	Prendre (adopter) textes ASEA de désignation des centres retenus comme CdE du RACEE	100%	Les textes ASEA de désignation des centres retenus comme	2015	Objectifs atteints

			CdE du RACEE sont actés		
1.2.2	Faciliter la nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle respectives	100%	La nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle est facilitée	2015-2019	Objectifs atteints
1.2.3	Conclure, et signer les MOU initiaux de construction du RACEE avec les CdE	100%	Les MOU initiaux de construction du RACEE sont conclus et signés.	2016-2017	Objectifs atteints
1.2.4	Concevoir des modules de renforcement des capacités ciblant les formateurs CdE	100%	Les modules de renforcement des capacités sont conçus et opérationnels	2016-2019	Objectifs atteints
1.2.5	Tenir les sessions de renforcement des capacités pour formateurs des CdE	100%	Capitalisation des bonnes pratiques formation des formateurs. Mutualisation des compétences	2016-2021	Objectifs atteints
1.2.6	Faciliter les missions d'échange de formateurs entre CdEs	100%	Échanges de bonnes pratiques assurés	2016-2019	Objectifs atteints
1.2.7	Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdE	100%	Contrats d'acquisitions signés	2020-2023	Les équipements sont livrés

## 2.2.2 Réalisations détaillées du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2023

Au titre de la composante 1, les activités réalisées durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 sont reprises ci-après :

Année	Réalisations 2023
1 Janvier au 31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipements de KGRTC et de EEHC livrés, en cours d'installation et de mise en service, il reste les 10% à payer, la formation des utilisateurs et la réception provisoire.</li> <li>- Les équipements didactiques de VRA ACADEMY et GTC/KENGEN livrés, installés et mis en service. Les paiements effectués en totalité</li> </ul>

## 2.3 Composante 2 : Fonctionnement du Réseau

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le fonctionnement du réseau RACEE, les aspects de communication et du marketing, le site web du RACEE, les missions de prospection de l'unité de coordination ainsi que la mobilisation des partenaires stratégiques et financiers.

### 2.3.1 Tableau des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
<b>C.2- FONCTIONNEMENT DU RESEAU RACEE</b>					
2.1.	Unité de Coordination rémunérée				
2.1.1	Prendre en charge la rémunération des 3 consultants recrutés pour l'UdC	100%	Les consultants de l'UdC sont rémunérés sur la période du projet	2016-2023	Objectifs atteints
2.2.	Soutien de l'ASEA reçu	100 %	Soutien de l'ASEA assuré	2016-2023	Objectifs atteints
2.2.1	Identifier, installer et équiper les bureaux de l'UdC	100 %	Equipe, UdC installé et fonctionnelle	2016-2017	Objectifs atteints
2.2.2	Couvrir les charges récurrentes locatives et utilitaires de base	100 %	Les charges locatives et utilitaires sont mensuellement assurés	2016 – 2023	Objectifs atteints
2.2.3	Recevoir l'assistance technique du Secrétariat général de l'ASEA	100 %	Assistance technique du SG de l'ASEA assurée	2016-2023	Objectifs atteints
2.3.	<b>Marketing, communication et documentation assures</b>				
2.3.1	Préparer un plan de marketing/communication de développement des activités du Réseau	100 %	plan de marketing/communication de développement des activités du Réseau décliné	2016	Objectifs atteints
2.3.2	Mettre à jour et diffuser les dossiers commerciaux, et animer présence internet	100 %	Conception et diffusion de la newsletter sur le site internet du RACEE	2016-2023	Objectifs atteints
2.3.3	Acquérir les fournitures de bureau, et outils de communication et de connexion	100 %	Charges utilitaires assurés	2016-2023	Objectifs atteints
2.3.4	Produire vidéos des activités de formation pour reporting, archives et marketing	100%	Film institutionnel sur le RACEE actualisé ainsi que des vidéos sur les activités.	2016-2023	Objectifs atteints
2.3.5	Préparer la documentation et organiser les réunions périodiques du Comité de pilotage	100%	Tenue de 14 sessions statutaires de comité de pilotage	2016-2023	Objectifs atteints
2.4.	Missions des membres de l'UdC effectuées				
2.4.1	Assurer la prise en charge des missions du	100%	Les SdE mobilisées aux RC de leurs agents par le RACEE	2016-2022	Objectifs atteints

	Coordonnateur ( )				
2.4.2	Assurer la prise en charge des missions du Responsable Commercial & Marketing ( )	100%	Les SdE sensibilisées au renforcement des capacités	2016-2022	Objectifs atteints
2.4.3	Assurer la prise en charge des missions de l'Assistant de Projet	-	-	-	RAS
2.4.4	Assurer la prise en charge des missions des 2 experts détachés à l'UdC	-	-	-	RAS
<b>5.4. Marketing de lancement du Réseau mis en œuvre</b>					
5.4.1	Préparer un plan marketing/communication de développement des activités du Réseau	100 %	Plan marketing/communication de développement des activités du Réseau opérationnel et mis en œuvre	2016	Objectifs atteints
5.4.2	Produire les dossiers commerciaux, et animer les points de présence internet	100 %	Site internet RACEE viable et opérationnel. Newsletter	2016-2022	Objectifs atteints
5.4.3	Procéder au renforcement des capacités des organes de gouvernance	100 %	Mise en place du comité de pilotage, de l'UdC	2016	Objectifs atteints
5.4.4	Préparer et tenir un atelier de lancement des activités du Réseau	100 %	Atelier de lancement du réseau assuré	2016	Objectifs atteints
<b>5.5. Partenaires stratégiques et financiers mobilisés</b>					
5.5.1	S'approprier le plan général de financement de février 2014	100 %	Bonne connaissance du plan de financement de février 2014	2016-2023	Objectifs atteints
5.5.2	Approcher/contacter les partenaires stratégiques/financiers identifiés (missions)	75 %	Mission auprès de la BEI, KfW et KWS en septembre 2019, vision conférences avec les partenaires potentiels, intéressés par RACEE 2.0	2019-2023	Objectifs atteints en partie
5.5.3	Développer liens de coopération et synergie avec les projets et initiatives de RC (complément de missions UdC)	60 %	Partenariat avec le WAEP, le forum des power pools, ISA et l'association africaine pour l'ER, TSG	2021-2022	Plans d'action à mettre en œuvre à travers des actions concrètes
5.5.4	Faire le suivi des partenariats, et obtenir la mobilisation effective des partenaires	20%	Activités conjointes identifiées à lancer	2021-23	Activités à renforcer
5.5.5	Organiser une table ronde des partenaires stratégiques en seconde année	100 %	Atelier de validation du concept RACEE 2.0	2021	Table ronde remplacée par l'atelier de validation du RACEE 2.0
5.5.6	Organiser une table ronde des partenaires financiers en troisième année	100%	Table ronde remplacée par les rencontres bilatérales à distance avec les potentiels bailleurs	2022-2023	Réalisées en 2023
5.5.7	Prendre en charge le voyage et le séjour des partenaires financiers (pm)	-	Pas de prise en charge prévue au budget	2022-2023	R. A S

### 2.3.2 Réalisations détaillées du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2023

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de fonctionnement réalisé de janvier au 31 décembre 2023.

<b>Année</b>	<b>Réalisations 2023</b>
1 Janvier au 31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'un contrat pour la maintenance du site web du RACEE</li><li>- Livraison des plaques signalétiques et cérémonie de remise des plaques organisées auprès de CSTE, STEG et au siège de la BAD</li></ul>

## 2.4 Composante 3 : formation au bénéfice du secteur

Cette composante, prend en compte les activités de la préparation des programmes et la formation des agents techniques et administratifs des sociétés selon les sous-composantes ci-après.

### 2.4.1 Tableau des activités réalisées

*Description détaillée des différentes réalisations*

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
<b>C.3 FORMATIONS AU PROFIT DU SECTEUR</b>					
3.1.	Programmes de formation du RACEE élaborés				
3.1.1	Hiérarchiser les options de combinaisons des ressources de formation RACEE	100 %	Recours aux CdE pour la mise en œuvre de la formation.	2016 – 2023	Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE
3.1.2	Trouver avec CdE les options optimales de combinaisons des ressources du RACEE	100%	Identification et structuration des besoins de certaines SdE	2016-2023	Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE
3.1.3	Produire le programme de formation du RACEE en compilant les options optimales	100%	Combinaison des ressources du comité ad hoc pour la mise en œuvre du catalogue du RACEE	2016-2023	Actualisation du catalogue en tenant compte des recommandations à mi-parcours
<b>3.2. Activités de formation préparées, suivies et facilitées</b>					
3.2.1	Conduire le processus d'identification et d'inscription des stagiaires	100 %	Processus identifié et appliqué pour 4 cycles de formations boursières	2016-2023	Objectifs atteints et passage au cycle des formations payantes
3.2.2	Coordonner la gestion des questions administratives et financières en appui aux activités de renforcement des capacités	100 %	Synergie entre les questions administratives et financières renforcées	2016-2023	Objectifs atteints à travers l'optimisation des ressources financière en rapport avec la demande de formation
3.2.3	Mettre les stagiaires en contact avec les CdE prestataires de la formation	100 %	Stagiaires sensibilisés et en interaction avec les CdE prestataires des formations	2016-2023	Objectifs atteints
3.2.4	Assurer la communication et l'interface avec les stagiaires depuis leur identification jusqu'à leur retour en poste	100%	Communication et interface avec les stagiaires activées	2016-2023	Objectifs atteints, à renforcer à l'avenir l'évaluation post formation

3.2.5	Appuyer la mise en place de modules adaptés et la diffusion de bonnes pratiques (complément de missions UdC)	100 %	Missions d'échanges sur les bonnes pratiques assurées	2016-2023	Objectifs atteints
<b>3.3. : Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé</b>					
3.3.0	Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formée				

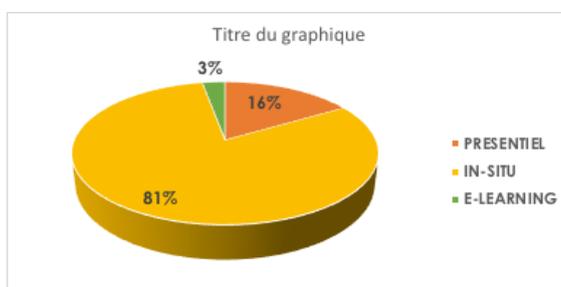
## 2.4.2 Réalisations détaillées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de formation réalisées au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Année	Réalisations 2023
1 Janvier au 31 décembre 2023	Le traitement des demandes par l'UdC au 31 décembre 2023 a permis de mettre en place 21 contrats signés. portant sur 83 thèmes de formation au bénéfice de 1 275 personnes à former.

## 2.4.3 Principaux chiffres de la formation (volet éléments physiques)

### A. Répartition des personnes formées du 1 janvier au 31 décembre 2023



Formation du 1 janvier au 31 décembre 23	
Présentiel	236
In-situ	1 153
E-learning	41
<b>TOTAL</b>	<b>1 430</b>

### Commentaire :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, le réseau a formé 1430 personnes dans 83 thèmes de formation. Les formations in-situ représentent 81% durant cette période devant les formations en présentiel avec 16%. Ce qui dénote la difficulté pour les SdE à assurer des formations en présentiel à leur personnel. un intérêt plus important est donc affiché envers le in situ en raison de la facilité de sa mise en place et de la possibilité de faire bénéficier un nombre plus important du personnel sans recourir à des déplacements coûteux pour la société d'électricité.

## 2.4.4 Analyse des Chiffres clés cumulés sur la période du projet (2016-2023)

Depuis le démarrage du projet en février 2016 jusqu'au 31 décembre 2023, le RACEE a permis à **8 789** personnes de bénéficier de formation subventionnée répartie sur les cinq (05) zones régionales dans (41) pays à travers (81) sociétés d'électricité, agences de régulation, agences d'électrification rurale et Ministères selon les types de formations comme suit :

- **4 730** personnes formées en présentiel (chez le CdE) soit 54% du total des personnes formées
- **3 491** personnes formées in-situ (chez la SdE) soit 40% du total des personnes formées
- **568** personnes formées à distance (e-learning) soit 6% du total des personnes formées

► Tableau actualisé du cumul des personnes formées depuis le démarrage du projet dans le réseau à la date du 31 décembre 2023

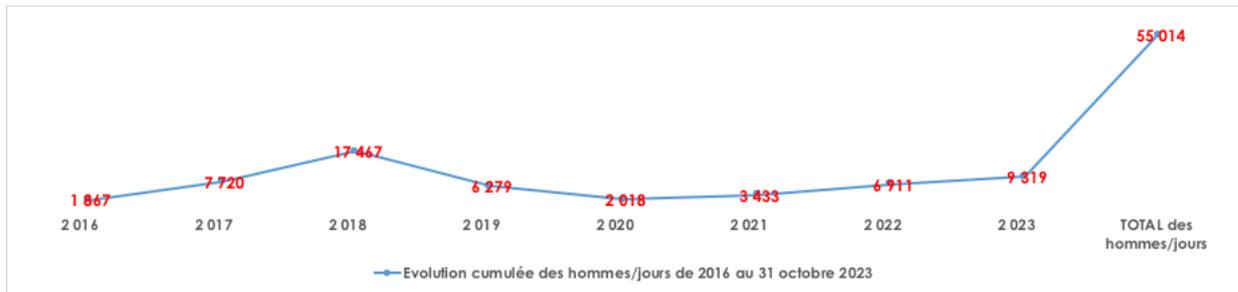
Année	Présentiel (CdE)	in-situ ( SdE)	E -learning/ Blended learning	Nombre d'homme formés	Nombre de femme formés	TOTAL
2016	418			370	48	418
2017	956	365		992	329	1 321
2018	1 695	691		1 956	430	2 386
2019	1 052	205		1 115	142	1 257
2020	50	25	202	267	10	277
2021	94	323	213	569	61	630
2022	229	729	112	943	127	1 070
2023	236	1 153	41	1 257	173	1 430
<b>TOTAL</b>	<b>4 730</b>	<b>3 491</b>	<b>568</b>	<b>7 469</b>	<b>1 320</b>	<b>8 789</b>
<b>%</b>	<b>54%</b>	<b>40%</b>	<b>6%</b>	<b>85%</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>

## B. Évolution des personnes formées sur la période du projet (2016-2023)



**Commentaire :** Le personnel formé ou en cours de formation au titre de l'année 2023 est de 1430 représentant 16% des personnes formées sur l'ensemble de la période du projet. Cette performance, la deuxième après celle de 2018 avec 27% renseigne sur la volonté des sociétés d'électricité à s'engager financièrement dans le renforcement des capacités de leur personnel et de leur adhésion au programme du RACEE.

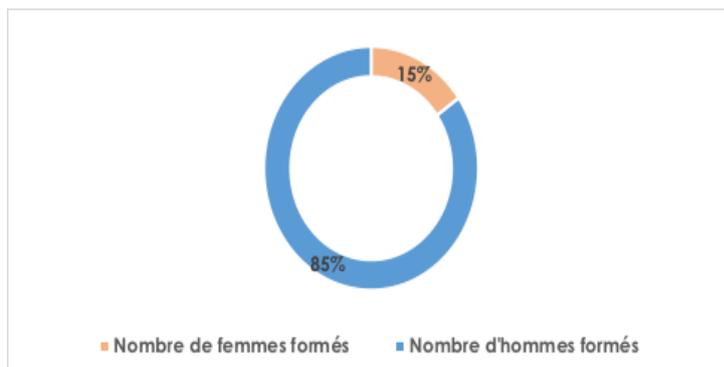
### C. Évolution cumulée des hommes/jours de 2016-2023



Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H/Jrs	1 867	7 720	17 467	6 279	2 018	3 433	6 911	9 319	55 014

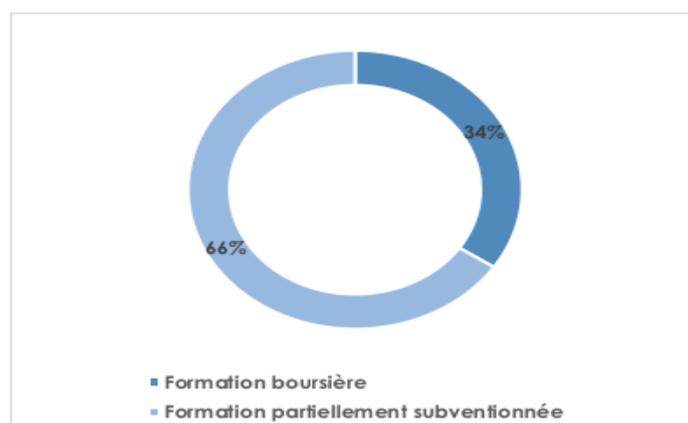
**Commentaire :** les h/j cumulés au 31 décembre 2023 sont de 55 014, ce qui correspond à l'objectif initial du projet déduction faite des formations de longue durée (formation professionnelle spécialisée) prévues au départ et qui devaient représenter un volume de 38 000 h/j.

### D. Répartition du genre dans les actions de formation RACEE de 2016-2023



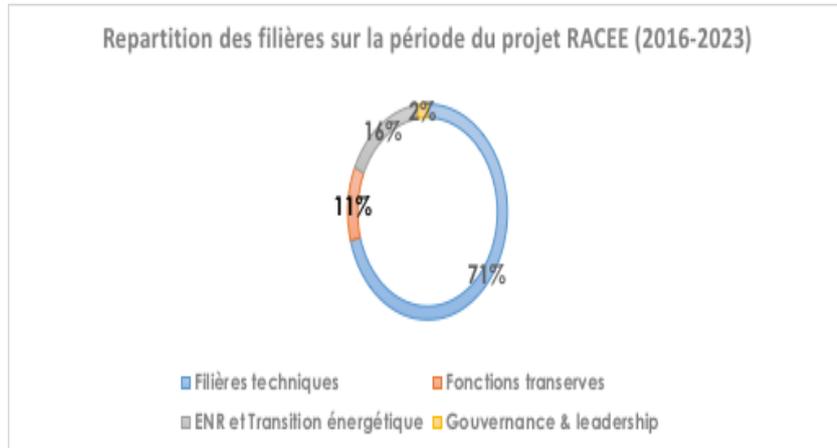
**Commentaire :** La proportion des femmes formées dans le secteur électrique sur la période du projet RACEE (2016-2023) est de 15%, ce taux reste non négligeable quand on connaît la représentativité encore faible des femmes dans le secteur.

### E. Répartition des formations boursières et des formations partiellement subventionnées sur la période du projet (2016-2023)



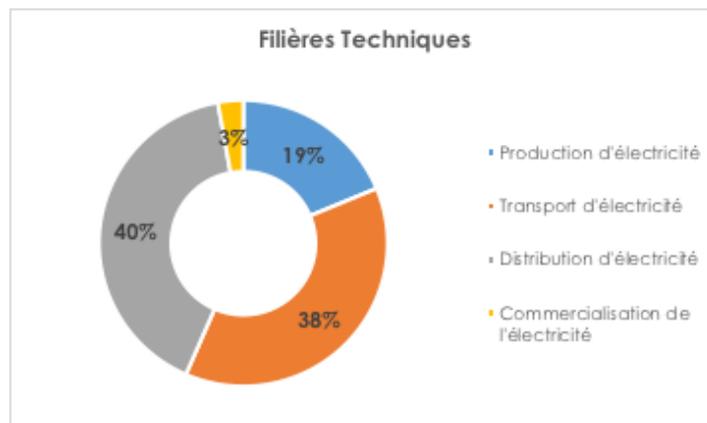
**Commentaire :** Les sociétés d'électricité dans leur majorité ont montré leur intérêt pour le RACEE à travers leur contribution au renforcement des capacités des acteurs du secteur. Les formations partiellement subventionnées ont pris le pas sur les formations boursières avec 66% de représentation contre 34%, ce qui renforce la démarche préconisée par le RACEE et augure de bonnes perspectives pour le RACEE 2.0.

### F. Répartition cumulée des filières de formation RACEE sur la période du projet (2016-2023)



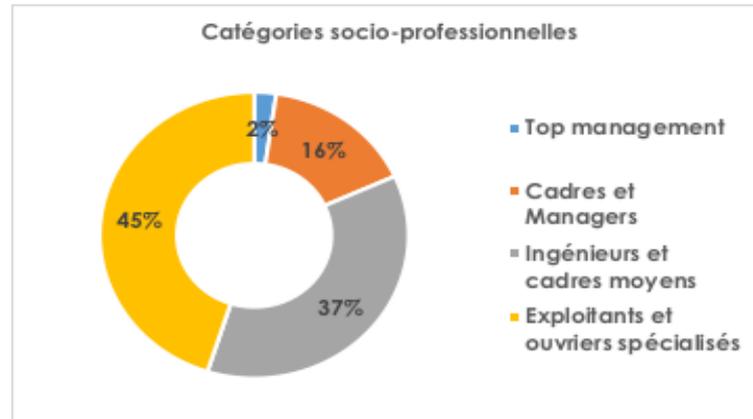
**Commentaire :** Les filières techniques qui assurent la performance des activités des SdE restent fortement demandées avec 71% de réalisation, suivent les énergies renouvelables et la transition énergétique avec 16%, ce qui reste également intéressant pour les SdE en pleine transition. Les fonctions transverses représentent 11% alors que la gouvernance et le leadership représentent 2%.

### G. Répartition cumulée des filières techniques de formation RACEE sur la période du projet (2016-2023)



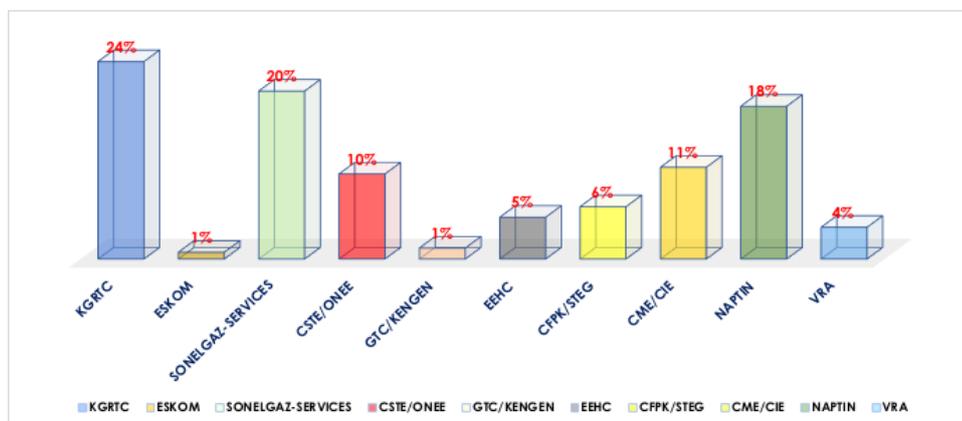
**Commentaire :** Au niveau des filières techniques, Les thèmes dans le domaine de la distribution de l'électricité sont les plus demandés avec 40%, suivent le transport et la production d'électricité avec respectivement 38% et 19%. Cela s'explique par l'état des réseaux d'exploitation des sociétés qui nécessite une mise à niveau continue du personnel exploitant et de maintenance en plus de la forte concentration du personnel des SdE au niveau de la distribution.

## H. Répartition par catégorie-socioprofessionnelle (2016-2023)



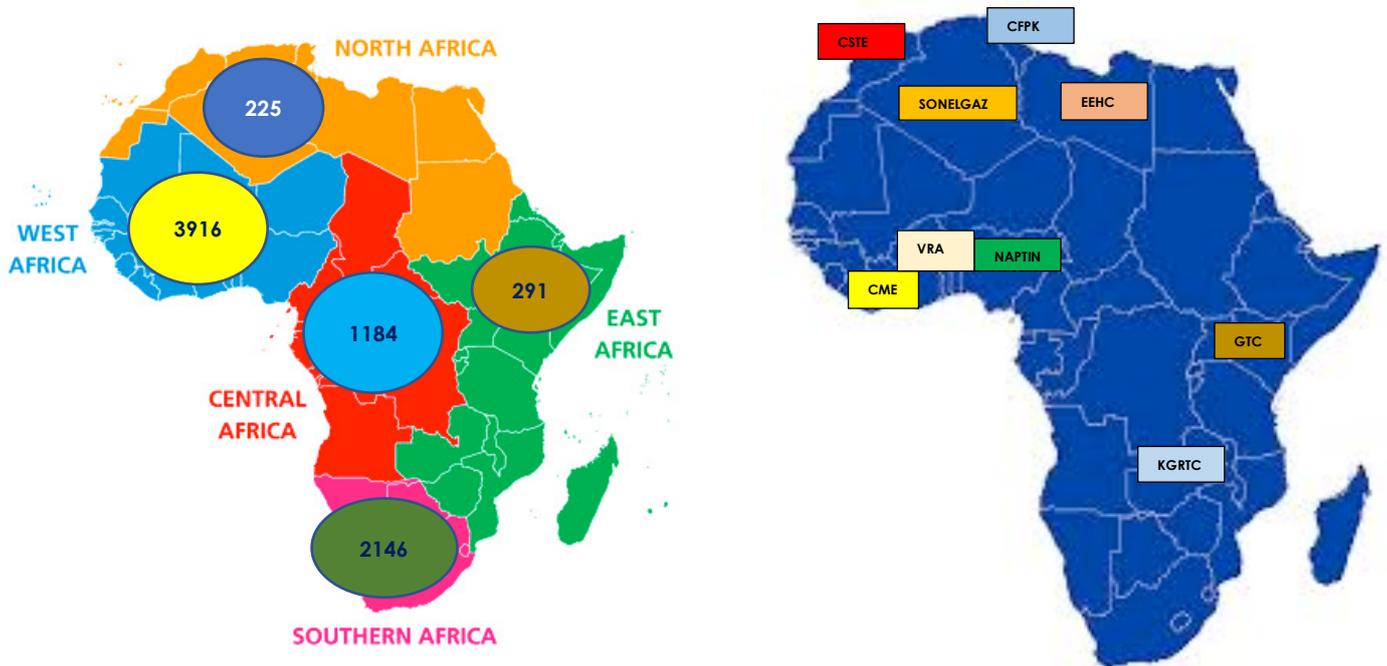
**Commentaire :** Cette répartition reflète la composante du personnel au sein des sociétés d'électricité intervenant dans les activités d'exploitation des réseaux et la maintenance des machines tournantes. Elle reflète également le fait qu'une grande partie des sociétés n'a pas les infrastructures de formation adéquates de base pour assurer les formations de première nécessité d'où le nombre élevé du personnel exploitant formé par le RACEE avec 45%.

### 2.4.5. Répartition en % des personnes formées par CdE sur la période du projet (2016-2023)



**Commentaire :** la répartition des personnes formées sur l'ensemble du projet par les CdE fait ressortir aussi un groupe de cinq (5) CdE ayant contribué à former plus de 10% de l'ensemble du personnel formé suivi de quatre (4) CdE ayant formé moins de 10% de l'ensemble.

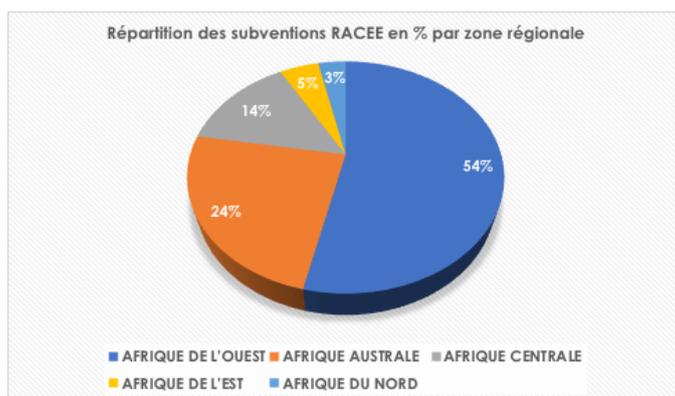
## 2.4.6. Répartition du nombre de personnes formées par zones régionale sur la période du projet (2016-2023)



**Commentaire :** La répartition des personnes formées sur le continent africain telle que reprise sur la carte ci-dessus, nous interpelle pour y apporter les précisions suivantes :

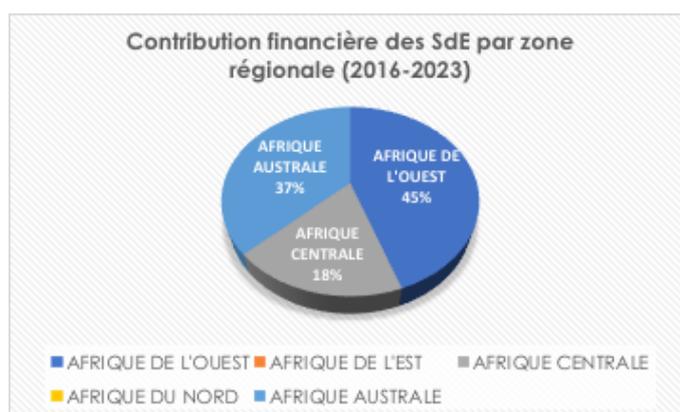
- **Zone Afrique du nord :** avec **225** personnes formées (3%), la région connaît la concentration de quatre CdE qui forment en premier lieu et en grande partie le personnel de leurs sociétés de rattachement dans une proportion de 90 à 95% sans recours aux subventions du RACEE. Les quelques formations ayant bénéficiées de bourses concernent les SdE GECOL (Libye), SNE (Mauritanie) et ONEE (Maroc) ainsi que la participation des formateurs des quatre CdEs aux ateliers de formation organisés par le RACEE durant la période du projet.
- **Zone Afrique de l'est :** avec **291** personnes formées (4 %), les difficultés financières des sociétés d'électricité et l'absence de budget dédié à la formation du personnel expliquent le faible nombre de personnes formées dans la zone de l'Afrique de l'est. Les sociétés telles que UEGCL (Ouganda), REG (Rwanda), Kengen (Kenya) ont bénéficié de formation boursières alors que seule la société TANESCO (Tanzanie) a bénéficiée d'une formation subventionnée.
- **Zone Afrique centrale :** avec **1184** personnes formées (15 %), les sociétés d'électricité de l'Afrique centrale intéressées jusque-là par les bourses, adhèrent de plus en plus au concept de formation subventionnée mis en place par le RACEE, ce qui suppose une disposition à supporter une partie des coûts de la formation pour faire face aux besoins encore pressants en matière d'exploitation et maintenance du réseau électrique.
- **Zone Afrique australe :** avec **2146** personnes formées (28 %), les sociétés d'électricité de l'Afrique australe ont marqué dès le départ leur adhésion au RACEE y compris quand il s'agit de formation subventionnées en s'inscrivent dans une dynamique régionale de renforcement des capacités.
- **Zone Afrique de l'ouest :** avec **3916** personnes formées (50 %), elle constitue celle ayant bénéficié le plus du programme RACEE aussi bien durant la phase octroi des bourses que celle des formations subventionnées. Ceci est dû au fait que dès le départ, une majeure partie des SdE ont adhéré à la démarche RACEE en contribuant partiellement au coût de la formation.

## 2.4.7. Répartition des subventions RACEE en % par zone régionales sur la période du projet (2016-2023)



**Commentaire :** La répartition des subventions RACEE correspond approximativement la répartition des personnes formées par zone dont les taux sont repris dans le graph ci-dessus.

## 2.4.8. Répartition de la contribution financière des SdE en % sur la période du projet (2016-2023) par zone régionale



**Commentaire :** de 2016-2023, 3 zones régionales ont contribué financièrement au renforcement des capacités de leur personnel, selon l'apport en subvention assuré par le RACEE et qui reste concentré en grande partie sur les trois principales zones reprises ci-dessus

## 2.4.9. Situation des créances des SdE sur la période du projet

### 2.4.9.1 Créances récentes détenues sur les Sociétés d'électricité :

N°	NUMERO DE LA FACTURE	DATE	N° DE CONTRAT	SDE/CLIENT	MONTANT FACTURÉ AUX SDE EN €	OBSERVATIONS
27	ASEA/RACEE/N°016/2021	30/12/2021	Ct n°FP10-bis/BAD/ASEA/RACEE-SBEE/2021	SBEE BENIN	8 840	à confirmer le paiement auprès de SBEE
42	ASEA/RACEE_N°14/2023	14/06/2023	Contrat N°10-BIS/FP/BAD/ASEA/RACEE-SEEG/2022	SEEG	37 642	Retransmission des factures par DHL le 18/12/2023.
43	ASEA/RACEE_N°03/2023	24/02/2023	N°11-BIS/FP/AFD/ASEA/RACEE-SEEG/2022	SEEG	4 800	En attente de la preuve de paiement
63	ASEA/RACEE_N°16/2023	21/06/2023	Contract N°8 BIS-FP/BAD/ASEA/RACEE-NIGELEC/2023	NIGELEC	30 855	Facturation selon contrat, formation partiellement
64	ASEA/RACEE_N°17/2023	21/06/2023	Contract N°9 BIS-FP/BAD/ASEA/RACEE-NIGELEC/2023	NIGELEC	19 872	achevée par SS et CSTE, achevée par STEG. En
65	ASEA/RACEE_N°18/2023	21/06/2023	Contract N°10 BIS-FP/BAD/ASEA/RACEE-NIGELEC/2023	NIGELEC	12 450	attente débloccage des transactions financières au
71	ASEA/RACEE_N°39/2023	06/09/2023	Contract N°20 BIS-FP/BAD/APUA/ANCEE -ARE-BENIN/2023	ARE-BENIN	12 480	Niger, poursuivre les formations restantes
72	ASEA/RACEE_N°41/2023	26/10/2023	Contract N°21 BIS-FP/BAD/APUA/ANCEE -ARE-BENIN/2023	ARE-BENIN	5 323	Créance encaissée en janvier 24
74	ASEA/RACEE_N°38/2023	06/09/2023	Contract N°28-BIS-FP/BAD/ASEA/RACEE-ENDE/2022	ENDE	14 000	Créance encaissée en janvier 24
						En attente confirmation du paiement par ENDE
			<b>TOTAL CREANCES</b>		<b>146 262</b>	

### 2.4.9.2 Créances anciennes détenues sur SNE (Congo) :

N°	NUMERO DE LA FACTURE	DATE	N° DE CONTRAT	SDE/CLIENT	MONTANT FACTURÉ AUX SDE EN €	OBSERVATIONS
2	ASEA/RACEE_N°04/2017	08/09/2017	N°/FP///ASEA/RACEE-SNE/2017	SNE (Congo)	60 407	Un montant partiel de 60 402 € perçu le 21/09/2017. Reste à percevoir le montant de 60 407 €. Relance effectuée le 18/12/2023, en attente retour de E2C sur le devenir de cette créance impayée
<b>TOTAL CREANCES ANCIENNES</b>					<b>60 407</b>	

#### Commentaire :

Au total, le montant des créances du RACEE au 31/12/2023 s'élève à **206 669 €**, par rapport au montant total facturé depuis le démarrage des formations payantes de l'ordre de **1 695 410 Euros**, soit un taux de 12,2% constitué essentiellement de factures de l'exercice 2023.

Parmi ces créances, une seule facture a plus de 5 ans d'âge, il s'agit d'une facture établie en 2017 à l'attention de SNE (Congo) dont le paiement ne s'est fait que partiellement dégageant un montant non recouvré de 60 407 euros ayant fait l'objet d'une relance à E2C en décembre 2023.

L'extension du projet au 30 juin 2024 devrait permettre de procéder au recouvrement de l'ensemble des créances récentes enregistrées au 31 décembre 2024 avec un suivi particulier des factures émises en 2024 et devant être payées avant la fin juin 2024.

En ce qui concerne la créance de E2C pour un montant de **60 407 €**, celle-ci devrait faire l'objet d'un traitement à l'amiable avec la SdE conformément aux bonnes relations qu'entretient le RACEE avec ses clients.

## 2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux Centres d'Excellence

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le renforcement des capacités des formateurs des centres de formation, les études, l'identification et le soutien de nouveaux entre d'Excellence.

### 2.5.1 Tableaux des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
<b>4- Promotion de nouveaux centres de formation</b>					
4.1	Centres de formation évalués et qualifiés				
4.1.1	Élaborer un plan de promotion des CdF en CdE pour la période du projet /	128 %	10 CdE identifiés et sélectionnés dans le cadre du RACEE sur 7 prévus	2016 2017 2019	Objectifs atteints
4.1.2	Conduire une campagne de présélection des CdF pour la période du projet	100%	Objectif largement atteint. Clôture du processus	2017	Objectifs atteints
4.1.3	Retenir une liste restreinte des CdF qualifiables en CdE pour le projet	100%	Une liste restreinte de 6 CdE pour devenir CdE	2017	Objectifs atteints
4.1.4	Signer les MOU de participation au programme de qualification avec les CdF	100 %	MOU signé avec 10 CdE	2017 2019	Objectifs atteints
4.1.5	Visiter les CdF qualifiés pour procéder à la remise officielle de leur label d'excellence	100%	Visites effectuées par un consultant recruté	2017	Objectifs atteints
4.2.	<b>Formation des formateurs assurée</b>				
4.2.1	Concevoir Renforcement de Capacité pour formateurs des centres de formation CdF	100 %	6 ateliers de renforcement des capacités délivrés	2017-2023	Objectifs atteints
4.2.2	Tenir les renforcements des capacités pour formateurs des centres de formation CdF	100 %	Organisation de 8 sessions de formation des formateurs depuis le début du projet.	2017-2022	Objectifs atteints dernière session de formation tenue à Abuja
4.2.3	Coordonner la réalisation du programme pour formateurs	100%	Sept ateliers de formation de formateurs ont été organisés depuis le début du projet	2017-2023	Tenue de 2 derniers sessions de formation
4.3.	<b>Réhabilitation et expansion des centres CdF réalisées</b>				
4.3.1	Élaborer un plan de réhabilitation, de rénovation et d'expansion des CdF qualifiés	100%	Plan de réhabilitation élaboré	2017	Objectifs atteints
4.3.2	Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdF	100%	Signature des avenants avec les centres d'excellence	2021-2023	Processus de livraison des équipements en cours

4.3.3	Étudier la faisabilité technique et financière de la nouvelle ESIE de l'ASEA	100 %	Étude achevée	2019-2022	Une étude architecturale est prévue après obtention d'un site
4.3.4	Facilité de Préparation de Projet Investissement	100%	Dernière étude lancée en cours de réalisation	2019-2023	Signature du contrat et mise en place de l'étude

## 2.5.2 Réalisation des activités sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2023

Durant la période de janvier au 31 décembre 2023, les activités réalisées sont reprises ci-après :

Année	Réalisations 2023
1er Janvier au 31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement de l'étude de faisabilité pour la délocalisation du centre des Métiers de l'Electricité BOUKARY KANE de la NIGELEC</li> <li>- Achèvement de l'archivage physique et électronique des documents du RACEE</li> <li>- Lancement et réalisation de l'étude de faisabilité de EDM Mali</li> <li>- Achèvement de l'évaluation finale du projet</li> <li>- Réalisation de l'audit de l'exercice 2022</li> </ul>

## 2.6 Composante 5 : Activités facteurs clés de succès du projet

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec la mise en place et la gestion d'une base de données, l'animation du réseau, les formation en leadership, gouvernance, RH (GPEC), et l'Audit, Suivi, et l'évaluation du RACEE,

### 2.6.1 Tableaux des activités réalisées

*Description détaillée des différentes réalisations*

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
<b>5 : Facteurs de Succès du réseau</b>					
5.1.	Base de données offre/ demande mise en place et maîtrisée				
5.1.1	Guide de correspondances des référentiels des métiers et des compétences	-			Reporté sur le RACEE 2.0
5.1.2	Base de données offre/demande (besoins compétences SdE vs ressources des CdE)	90%	Lancement de l'étude de refonte de l'application	2017-2023	Etude en période d'essai, à finaliser 1 <sup>er</sup> trim 24

5.1.3	Familiariser les DRH des SdE avec la mise à jour et l'exploitation de la Base Données	100%	DRH et SdE familiarisés	2018	Plateforme présentée aux DRH
5.1.4	Former l'équipe de l'UdC à l'exploitation et à la maintenance de la BD-BC/RRC	100%	Equipe de l'ASEA et de l'UdC formée à la BDD	2018	Objectifs atteints
5.2.	<b>Leadership des managers des sociétés d'électricité renforcé</b>				
5.2.1	Concevoir des modules de développement du leadership ciblant les managers des SdE	100%	Modules de développement du leadership assurés	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.2	Atelier de développement de leadership pour les managers - modules DLM	100%	Atelier de session du Leadership assuré	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.3	Prendre en charge le voyage et le séjour des managers - modules DLM	100%	Managers pris en charge	2017-2018	Objectifs dépassés
5.2.4	Concevoir modules de RC des DRH des SdE sur l'évaluation et la hiérarchisation des besoins de compétences (EHBC)	100%	Modules de RC des DRH assurés	2016	Objectifs atteints
5.2.5	Atelier de développement de leadership pour les DRH des SdE - module EHBC	100%	DRH des SdE formés	2016-2017	Objectifs atteints
5.2.6	Concevoir un module de RC de managers sur la fixation d'objectifs de performance	-	Activité non réalisée		Réaffectation de la ligne
5.2.7	Atelier de développement de leadership pour les managers	100%	Atelier de leadership pour les managers assurés	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.8	Coordonner la réalisation des sessions pour managers	100%	Sessions pour managers coordonnés	2017-2018	Objectifs atteints
5.3.	<b>Décideurs sensibilisés à la gouvernance stratégique</b>				
5.3.1	Concevoir des modules de gouvernance stratégique pour décideurs nat/régionaux	100%	Modules conçus	2017 -2018	Objectifs atteints
5.3.2	Atelier de gouvernance stratégique pour les décideurs nationaux et régionaux	100%	Ateliers réalisés	2017 - 2018	Objectifs atteints
5.3.3	Prendre en charge le voyage et le séjour des décideurs	100%	Prise en charge assurée	2017 - 2018	Objectifs atteints
5.3.4	Coordonner la réalisation du programme pour décideurs	100%	Coordination assurée	2017-2018	Objectifs atteints
5.6.	<b>Audit, Suivi, et évaluation du RACEE assurés</b>				
5.6.1	Préparer un plan général d'audit, et de suivi/évaluation des activités du RACEE	100%	Planification et suivi des évaluations mis parcours	2018-2023	Audit de fin de projet réalisée, rapport d'achèvement finalisé

5.6.2	Construire les indicateurs de suivi et faire une étude de renseignement de référence	-	Activité non réalisée		Report au titre du RACEE 2.0
5.6.3	Conduire une étude annuelle de benchmark des centres d'excellence	80%	Consultant sélectionné, étude en cours de réalisation	2023	Achèvement de l'étude reporté au 1 <sup>er</sup> trimestre 24
5.6.4	Effectuer le suivi et l'évaluation des performances des personnes formées	100%	Entretiens menés avec les SdE bénéficiaires des formations	2019-2023	Coordination à poursuivre en 2021/2022/2023
5.6.5	Faire effectuer 3 audits, et deux évaluations indépendantes (mi-parcours et fin projet)	100%	Audits assurés, une évaluation à mi-parcours et d'achèvements effectués	2017-2023	Audit de 2022 réalisée, Audit 2023 réalisé
5.6.6	Analyser annuellement les résultats du RACEE	100%	Rapports d'activité assurés	2017-2023	Objectifs atteints
5.6.7	Créer et renseigner une base de données des leçons de la mise en œuvre du Réseau	100%	Livrable dans le cadre du contrat consultant	2019	Objectifs atteints
5.6.8	Suivi consultant externe AFD	100%	Accompagnement assuré sur 2 ans	2016-2017	Objectifs atteints
5.7.	Reporting du RACEE assuré				

### 2.6.2 Réalisations détaillées sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2023

Durant la période de janvier au 31 décembre 2023, les activités réalisées sont reprises ci-après :

Année	Réalisations 2023
1 Janvier au 31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat pour la refonte de l'étude O/D signé et étude lancée</li> <li>- Mise en œuvre d'un contrat archivage, étude finalisée</li> <li>- Mise en œuvre d'un contrat de consultant pour l'audit des CdE, l'étude est en cours de réalisation, achèvement prévu 1<sup>er</sup> trimestre 2024</li> <li>- Processus pour la sélection d'un auditeur pour l'audit de l'exercice 2023 lancé, contrat signé le 28 décembre 23, mise en œuvre 1<sup>er</sup> trimestre 24</li> <li>- Etude d'achèvement du projet réalisée et achevée en aout 2023, conclusions de l'étude communiquées à la BAD et passées en revue lors de la mission de clôture de décembre 23.</li> </ul>

### III. INDICATEURS D'IMPACT DU PROJET RACEE (Cadre logique AFD/ BAD)

#### 3.1 Indicateurs d'impact selon le cadre logique AFD

N°	Dénomination	Valeur cible	Total	Atteinte à la date du 31 décembre 2023	%
1	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau ( <b>tous types de formation</b> )	9 350	8 789	<b>8 789</b>	94 %
2	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau en <b>Présentiel</b>	7 750	3 703	<b>3 703</b>	55%
3	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau à distance ( <b>E-learning, Blended-learning, visio-conférence</b> )	Non prévu initialement	568	<b>568</b>	
4	Nombre total de personnes formées au sein de leur entreprise (déplacement des formateurs, <b>formation in-situ</b> )	1 600	3 491	<b>3 491</b>	218 %
5	Taux de femmes parmi les personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle labélisée par le réseau	Sup >20%	1320	<b>1 320</b>	14%
6	Nombre de centres de formation labélisés Centres d'excellence RACEE	3 francophones, 4 anglophones	7	4 francophones, 6 anglophones	142%
7	Nombre de centres de formation accompagnés pour devenir centre d'excellence	8	8	10	125%
8	Nombre total de managers formés (séminaires, ateliers, forum)	250	1 027*	1 027*	411 %
9	Nombre de formateurs des centres d'excellence formés (CdE)	40	326	326	815 %
10	Nombre de formateurs d'autres centres de formation formés (CdF)	200	202	202	101%
11	Nombre de filières de formation renouvelées ou créées	40	22	22	55 %
12	Nombre total de personnels ayant reçu une bourse de formation du projet	3 900	2 488	2 488	64 %
13	% des bourses attribué à des femmes	33%	550		22 %
14	% des bourses attribué à des personnels issus de sociétés situées dans les États fragiles	50%	1 916		77 %
15	% des bourses attribué dans le domaine des énergies renouvelables, des économies d'énergie ou de la préservation du climat	20%			<b>16%</b>
16	% des frais de fonctionnement du réseau couvert par les frais administratifs perçus sur les facturations aux entreprises	100%			10%
17	Nombre de partenariats développés entre le réseau et les établissements d'enseignement académiques ou professionnels	10		2	20%

**1 027\* (411%)** : Ce chiffre intègre les managers participants au titre des ateliers et séminaires financés sur le projet et les événements organisés par d'autres institutions (BAD/AFD) en relation avec les thèmes.

**815%\*\*** : Ce fort taux s'explique par l'augmentation du nombre de CdE passé de 4 à 10 et par l'engagement des CdE à mettre à niveau leurs formateurs.

**10%\*\*\*** : il s'agit du taux appliqué pour les frais administratifs sur les formations payantes

### 3.2 Indicateurs d'impacts selon Cadre financement BAD

Nom du pays et titre du projet : (Régional-Afrique) Réseau africain de centres d'excellence en électricité (RACEE)						
But du projet : renforcer les capacités techniques et managériales dans le secteur de l'électricité en Afrique						
	CHAINE DE RESULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			Moyens de vérification décembre 2023	HYPOTHESES/RISQUES/ATTENUATION
		Indicateur	Référence 2012	Cible 2019		
P R O D U I T S	3.1 Les compétences et les connaissances du personnel technique et de direction sont améliorées, surtout dans les États fragiles et parmi les femmes	Nombre total de certificats décernés au personnel technique et de direction, notamment par les CdE et les centres de formation des sociétés	Aucun (RACEE)	9 350 (RACEE)	Rapport d'activité du RACEE  7 762	Hypothèse : Le personnel et les cadres des sociétés d'électricité s'intéressent aux formations du RACEE et y ont accès
		Certificats décernés au personnel technique et de direction de sexe féminin	Aucun (RACEE)	3 120 (RACEE)	1 320	
	3.2 Gouvernance et prise de décisions améliorées au niveau national et régional	Certificats décernés aux cadres des sociétés d'électricité	15 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	100	268	
		Certificats décernés aux décideurs des sociétés d'électricité	25 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	150	290	

<b>3.3 Contribution à la réduction du déficit de compétences des diplômés en génie électrique de base</b>	Rapport préliminaire de faisabilité de la réhabilitation de l'ASEA-ESIE	0	1 rapport de faisabilité	Livrables de la 1ere et 2eme phases de l'étude établis par le bureau d'études et communiqués	<p><b>RISQUE</b> : Engagement du gouvernement de la Côte d'Ivoire à réhabiliter l'ESIE pour en faire une école de formation régionale</p> <p><b>ATTÉNUATION</b> : Les accords en vue de la réhabilitation de l'école sont rédigés par la CEDEAO, en coopération avec l'ASEA</p>
<b>3.4 Nouveaux centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE</b>	Nombre de formateurs formés pour les nouveaux centres de formation	Aucun (RACEE)	<b>200 (RACEE)</b>	<b>202</b>	<p><b>Hypothèse :</b></p> <p>Le plan d'affaires du RACEE est exécuté</p>
	Nombre de centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE	4	<b>8</b>	<b>10</b>	
<b>3.5. Capacités et programmes de formation améliorés dans les quatre premiers centres d'excellence</b>	Nombre de formateurs formés dans les premiers CdE (programme d'échange)	Aucun (RACEE)	<b>40 (RACEE)</b>	<b>304</b>	
	Capacité d'accueil et nouveau programme de formation des CdE	1650 personnes formées	<b>Augmentation de 20 %</b>	<b>2 309 (40%)*</b>	

### 3.3 Commentaires et analyses des réalisations :

Indicateurs de résultats	Valeur la plus récente (A)	Objectif final (B) (valeur attendue à la fin du projet)	Progrès vers l'objectif (% réalisé) (A/B)	Commentaires
Certificats décernés au personnel (formation présentiel, in situ, à distance)	8 769	9 350	94 %	<p>- En terme de volume de formation (h/j), l'année 2023 a connu l'atteinte de l'objectif initial en compensant la défaillance de ESKOM par l'apport effectif des neuf CdE formant le réseau.</p> <p>Nonobstant la non réalisation des formations longues durée prévus initialement et constituant 30% de l'objectif global, nous pouvons considérer que les réalisations cumulées au 31/12/23 correspondent bien en h/j aux prévisions initiales du projet avec plus de 55 000 h/j enregistrés.</p> <p>- l'avènement du Covid-19 en 2020 et sa persistance en 2021 a grandement freiné les réalisations de formation durant les années 2020/2021.</p> <p>- Difficultés de certaines sociétés à financer une partie des coûts de formation comme impact indirect du Covid sur la situation financière des SdE.</p>
Certificats décernés aux femmes	1 320	3 120	42 %	Ce taux correspond à la réalité du terrain et constitue une performance en soi connaissant le domaine très technique des activités des sociétés d'électricité
Certificats décernés aux cadres de SdE	268	100	268 %	L'intérêt des cadres pour les thématiques proposées par le RACEE relatives aux sujets de RH et GPEC ont suscité plus de participants pris en charge directement par leurs sociétés en dehors du projet.
Certificats décernés aux décideurs	290	150	193 %	Il est également comptabilisé en plus des séminaires organisés par le RACEE, les événements co-organisés par la BAD et l'ASEA/RACEE, ce qui explique le nombre important des participants enregistrés.
Rapport préliminaire ESIE	Rapport de démarrage	Rapport de faisabilité		L'étude, achevée en 2022 a donné lieu à un rapport final portant sur les aspects institutionnel, pédagogique exception faite de l'aspect architectural en raison de non désignation de site pour la future école.
Formateurs formés des CdF	202	200	101 %	Objectif atteint avec l'apport des centres d'excellence dans la conception et l'animation des ateliers

Centres de formation homologués CdE	10	8	125 %	L'engouement des centres de formation à rejoindre le RACEE s'est matérialisé par des investissements consentis par les centres pour se mettre à niveau et s'inscrire dans les conditions d'adhésion au RACEE
Formateurs formés CdE	<b>326</b>	40	<b>815 %</b>	L'augmentation des centres labélisés RACEE (de 4 à 8 puis à 10 a fait que le nombre des formateurs formés soit plus important.
Capacités d'accueil CdE	2 309	1 980	117 %	Cette capacité en hausse par rapport à la prévision représente 5% de la capacité total des CdE, elle reflète les possibilités de formations existantes plus importantes que le RACEE pourrait solliciter.

## IV. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement de l'ensemble des contrats d'équipement et services mis en place en 2020, 2021 et 2022. Cette activité a permis l'achèvement et la poursuite des activités décrites ci-après :

### 4.1 LES BIENS

#### 4.1.1 Acquisition de biens sur financement BAD

Point sommaire de l'état d'avancement de fourniture et l'installation des équipements didactiques

N°	Équipement par centre d'excellence	État d'avancement physique en %	Montant en euro.	Taux de décaissement au 31 décembre 2023
1	Un simulateur temps réel pour le CME en Côte d'Ivoire	100 %	99 168	100 %
2	Un simulateur temps réel pour NAPTIN au Nigéria	100%	99 168	100 %
3	Un laboratoire smart grid pour la STEG en Tunisie	100 %	149 987,9	100 20%
4	Une plateforme smart Grid et une station météo pour le CSTE au Maroc	100 %	373 431,35	90 %
5	Un laboratoire smart grid et un laboratoire SCADA pour EEHC en Egypte	90 80 %	199 669,66	90 %
6	Un laboratoire de langue et un système didactique pour les énergies renouvelables (production, transport et distribution d'électricité) pour le KGRTC de la Zambie	100 80 %	249 568,16	90 %
7	10 plaques signalétiques	100	2 368	100 %
	<b>TOTAL</b>		<b>1 170 993,07</b>	

#### Commentaires

1 : Les remises officielles des équipements ont débuté avec le CSTE et la STEG. Elles ont eu lieu respectivement les 30 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2023. Programmé le 26 juillet 2023, la remise officielle du simulateur du CME n'a pu se tenir pour cause d'indisponibilité de dernière minute.

2-La fourniture et l'installation de l'équipement du KGRTC a connu un retard important dû au long délai de dédouanement. En effet l'équipement est arrivé début avril 2023 au port de Lusaka et a été dédouané en octobre 2023.

3- La mise en service de l'équipement de EEHC a connu un retard suite à des difficultés d'adaptation du système électrique.

4- Les plaques signalétiques du CSTE et de la STEG ont été remises lors de cérémonies tenues respectivement au Maroc et en Tunisie, celles des autres centres d'excellence ont été remises lors d'une cérémonie conjointe tenue au siège de la BAD à l'issue du Copil du 30 novembre 2023. Trois plaques doivent encore être remises à leurs destinataires durant la période d'extension du projet. Il s'agit de Sonelgaz Services, GTC/KENGEN et ESKOM d'Afrique de sud.

#### 4.1.2 Acquisition de biens sur financement AFD

N°	Equipement par centre d'excellence	Etat d'avancement physique en %	Montant en €.	Taux de décaissement
1	Un laboratoire pneumatique et hydraulique pour la Volta River Academy du GHANA	100 %	274 472	100 %
2	Une Spectroscopie de masse à plasma à couplage inductif pour la Géothermal Training Center au KENYA	100 %	170 760	100 %
<b>TOTAL</b>			<b>445 232</b>	

#### Commentaire :

Les équipements didactiques acquis sur financement de l'AFD sont livrés, installés et en cours d'utilisation.

#### 4.2 LES SERVICES

Au titre des services, les activités de l'année 2023 a vu l'achèvement des activités majeures suivantes :

- L'étude de faisabilité pour la délocalisation du centre des Métiers de l'Electricité BOUKARY KANE de la NIGELEC
- L'archivage physique et électronique des documents du RACEE
- L'évaluation finale du projet
- La maintenance du site web du RACEE
- La mission d'audit de l'exercice 2022

Toutefois, les activités ci-dessous devront être achevées durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024.

## V- ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES EN COURS ET CHRONOGRAMME POUR LA FINALISATION DES ACTIVITES

Situation des marchés et contrats au 31 décembre 2023 (Financement BAD)			
Intitulé du marché	Titulaire du marché	État d'avancement	Délai prévisionnel d'achèvement
<b>Acquisition de biens</b>			
Lot 1 : Un système didactique en énergie renouvelable et un laboratoire de langue Bénéficiaire : KGRTC	<b>DELORENZO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le laboratoire de langue est livré et installé</li> <li>- Le système didactique est livré et installé</li> <li>- Paiement de 90% du contrat soit 224 611,3 euros payé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement de 10% du montant du contrat à faire sur présentation du certificat d'achèvement et de réception opérationnelle au plus tard le 31 mars 2024</li> </ul>
Lot 5 : Un laboratoire smart grid et un laboratoire SCADA Bénéficiaire : EEHC	<b>DELORENZO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Laboratoire installé</li> <li>- Paiement de 90% du contrat soit 179 702,69 Euro payé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement de 10% du montant du contrat à faire sur présentation du certificat d'achèvement et de réception opérationnelle</li> <li>- au plus tard le 31 mars 2024</li> </ul>
Lot 4 : Une plateforme smart Grid et une station météo Bénéficiaire : CSTE	<b>ELEXPERT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La plateforme est installée et mise en service</li> <li>- Paiement de 90% du contrat soit 373 431,35 Euro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement de 10% du montant du contrat à faire sur présentation du certificat d'achèvement et de réception opérationnelle au plus tard le 31 mars 2024</li> </ul>
<b>PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>			

<p>Études de pré faisabilité, de faisabilité, d'impact environnemental et social et architecturale des travaux de construction du « Campus de l'électricité » au Mali</p>	<p><b>CEGEP de Trois-Rivières</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat le 23 juin 2023 avec démarrage le 03 juillet 23</li> <li>- Transmission rapport démarrage le 16/08/23</li> <li>- Transmission des rapports phase 1 le 13 octobre 2023.</li> <li>- Transmission partielle des livrables de la phase 2 le 13 décembre 2023</li> <li>- En attente de la réception de l'APD, documents techniques pour le PC et rapport détaillé des équipements au titre de la phase 2</li> <li>- En attente réception DAO travaux et DAO équipements au titre de la phase 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initialement prévu pour 4 mois, le délai d'exécution a été prorogé à 05 mois.</li> <li>- Les documents finaux complétés doivent encore être communiqués durant le 1<sup>er</sup> trimestre 24</li> </ul>
<p>Sélection d'un consultant individuel en appui à l'UdC pour l'archivage physique et électronique des documents du RACEE</p>	<p><b>Mme BEDI Isabelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'ANO sur les termes de référence de la mission transmise le 12 Août 2022</li> <li>- Accord de la BAD pour une revue a posteriori le 22 février 2023</li> <li>- Contrat signé le 23 Juillet 2023 pour une durée de 60 jours ouvrable.</li> <li>- Archivage physique et électronique achevé</li> </ul>	<p>Un accompagnement est prévu jusqu'au 31 mars 2024</p>
<p>Évaluation de conformité des Centres d'excellences</p>	<p><b>M. YANN LE GUELLAFF</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande ANO sur les termes de référence introduite le 13 avril 2023.</li> <li>- Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a posteriori.</li> <li>- Contrat signé le 31 octobre 2023 et mise en œuvre durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 23</li> </ul>	<p>En attente réception des livrables durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 ; Avenant à établir pour une prorogation du délai d'exécution au 30 mars 2024</p>
<p>Mise à jour de l'application offre/demande</p>	<p><b>M. GNANGUI Jean-Prisca</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande ANO sur les termes de référence introduite le 12 avril 2023.</li> </ul>	<p>Délai largement dépassés, réception prévue de l'application durant le 1<sup>er</sup> trimestre 24 avec un</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a postériori.</li> <li>- Négociation et signature de contrat le 24 juillet 2023 pour une durée de 2,5 mois avec mise en œuvre durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 23</li> </ul>	<p>accompagnement durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 24.</p> <p>Avenant à établir pour une prorogation du délai d'exécution au 30 juin 2024</p>
--	--	--	--

## 5.1 SUR FINANCEMENT AFD

Situation des marchés et contrats en cours au 31 décembre 2023 (AFD)			
Intitulé du marché	Titulaire du marché	État d'avancement	Délai d'exécution
<b>Prestations intellectuelles</b>			
Audit comptable et financier des comptes du RACEE au titre des exercices 2020, 2021 et 2022	<b>COFIMA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour de la BAD sur les rapports d'audit des exercices 2021 et 2022 le 24 novembre 2023</li> <li>- Levée des réserves le 21 décembre 2023 par le projet</li> <li>- En attente du retour de la BAD sur les documents transmis et sur le rapport d'audit de l'exercice 2020</li> </ul>	Relancer la BAD pour les acceptations attendues sur les rapports d'audit permettant de libérer les 30% restants. Paiement complémentaires attendus durant le 1 <sup>er</sup> trimestre 24
Maintenance du site web du RACEE	<b>M. GNANGUI Jean-Prisca</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat achevé, hébergement et renouvellement nom du domaine effectué couvrant l'exercice 2024.</li> </ul>	Dernier paiement à effectuer sur le 1 <sup>er</sup> trimestre 24
Audit finale du projet RACEE	<b>Le groupement CE2C-PANAUDIT Burkina</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANO sur AMI obtenu le :02 Juin 2023</li> <li>- Publication de l'AMI le 05 juin 2023</li> <li>- Demande d'ANO sur la liste restreinte et le DDP le 11 Août 2023.</li> <li>- Retour de la BAD sur les tdr : 02 octobre 2023</li> <li>- ANO de l'AFD sur les tdrs le : 23 octobre 2023</li> </ul>	Mission d'audit prévue en février 24, remise du rapport et validation des bailleurs en mars 24 avec paiement et clôture du contrat durant le 2 <sup>ème</sup> trimestre 24



## VI. SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023

### 6.1 SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023 RACEE-BAD

**Tableau A :** ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement BAD pour la période allant de Février 2016 au 31 décembre 2023

Code	Composantes	Budget Total	PREVISIONS (4 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	943 207	287 214	898 283	44 924	95'24%
C.2	Fonctionnement du réseau	1 070 488	537 974	1 029 327	41 161	96'15%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	5 022 537	5 022 557	4 685 239	337 298	93'28%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	1 675 165	534 513	1 437 191	237 974	85'79%
C.5	Facteurs clés de succès	838 921	719 927	730 513	108 408	87'08%
	<b>ALEAS</b>	<b>191 724</b>	<b>300 000</b>	<b>129 346</b>	<b>62 378</b>	<b>67'46%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 742 042</b>	<b>7 402 185</b>	<b>8 913 197</b>	<b>828 845</b>	<b>91'49%</b>
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 265 871</b>	6 602 677	6 901 214	364 657	94'98%
	<b>SERVICES</b>	<b>1 110 454</b>	499 508	788 244	322 210	70'98%
	<b>BIENS</b>	<b>1 173 993</b>	0	1 091 095	82 898	92'94%
	<b>ALEAS</b>	<b>191 724</b>	300 000	132 644	59 080	69'18%

## 6.2 SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023 RACEE-AFD

**Tableau B :** ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 décembre 2023

Code	Composantes	Budget Total	Prévisions (5 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	402 515	424 182	402 515	0	100,00%
C.2	Fonctionnement du réseau	422 864	386 403	420 156	2 708	99,36%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	953 096	955 818	918 591	34 505	96,38%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	776 962	737 513	776 826	136	99,98%
C.5	Facteurs clés de succès	409 746	400 479	384 441	25 305	93,82%
	<b>ALEAS</b>	<b>34 817</b>	<b>95 104</b>	<b>34 817</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2 999 499</b>	<b>2 937 346</b>	<b>62 654</b>	<b>97,91%</b>
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 718 783</b>	<b>1 721 664</b>	<b>1 680 483</b>	<b>38 300</b>	<b>97,77%</b>
	<b>SERVICES</b>	<b>801 168</b>	<b>720 287</b>	<b>776 814</b>	<b>24 354</b>	<b>96,96%</b>
	<b>BIENS</b>	<b>445 232</b>	<b>462 444</b>	<b>445 232</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>
	<b>ALEAS</b>	<b>34 817</b>	<b>95 104</b>	<b>34 817</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>

### 6.3 RAPPORT DE SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023 RACEE-BAD & RACEE-AFD

**Tableau C :** ci-dessous montre le taux d'exécution des budgets, financement BAD & AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 décembre 2023

Cod e	RUBRIQUES	Budget Total	PREVISIONS (9 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	1 345 722	711 396	1 300 798	44 924	96,66%
C.2	Fonctionnement du réseau	1 493 352	924 377	1 449 483	43 869	97,06%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	5 975 633	5 978 375	5 603 830	371 803	93,78%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	2 452 127	1 272 026	2 214 017	238 110	90,29%
C.5	Facteurs clés de succès	1 248 667	1 120 406	1 114 954	133 713	89,29%
	Aléas	226 541	395 104	167 461	59 080	73,92%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 742 042</b>	<b>10 401 684</b>	<b>11 850 543</b>	<b>891 499</b>	<b>93,00%</b>
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 984 654</b>	<b>8 324 341</b>	<b>8 581 697</b>	<b>402 957</b>	<b>95,52%</b>
	<b>SERVICES</b>	<b>1 911 622</b>	<b>1 219 795</b>	<b>1 565 058</b>	<b>346 564</b>	<b>81,87%</b>
	<b>BIENS</b>	<b>1 619 225</b>	<b>462 444</b>	<b>1 536 327</b>	<b>82 898</b>	<b>94,88%</b>
	<b>ALEAS</b>	<b>226 541</b>	<b>395 104</b>	<b>167 461</b>	<b>59 080</b>	<b>73,92%</b>

## CONCLUSION

Du point de vue financier, au 31 décembre 2023, les niveaux des décaissements reflétant l'état d'avancement du projet sont respectivement de **97,91 %** pour l'AFD, **91,49 %** pour la BAD et un taux consolidé de **93 %** pour les deux. Du point de vue avancement physique, la situation est encore meilleure sachant que plusieurs actions de formation réalisées n'ont pas encore fait l'objet de paiement, les factures de 10% restantes sur les contrats d'équipement totalement réceptionnés ainsi que les paiements sur les contrats de prestation de services (études réalisées par des firmes ou consultants individuels) en cours d'achèvement et dont les paiements sont attendus durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 notamment.

Ces résultats enregistrés au 31 décembre 2023 avec un taux de décaissement de 93% et un taux d'engagement avoisinant les 98% laissent croire que le projet à sa clôture sera totalement réalisé sur le plan physique et financier. Les six (6) mois d'extension octroyés par la BAD en attendant un accord similaire de l'AFD permettront en effet de procéder aux règlements de toutes les factures en instance de paiement et celles à recevoir durant la période. Ceci reste également valable pour les contrats de formation signés en 2023 dont certaines actions doivent encore être réalisées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 ainsi que les nouveaux contrats à engager en début d'année 2024 selon les soldes dégagés sur les lignes du projet et réaffectés à la formation.

Ces résultats confirment par ailleurs, la justesse des décisions prises par les deux bailleurs de fonds d'accepter la prorogation du projet jusqu'au 31 décembre 2023 puis d'octroyer encore une extension de six mois par la BAD afin d'assurer l'achèvement des opérations et la clôture des contrats. Cette période de prorogation s'est pleinement justifiée compte tenu des événements observés durant l'exécution du projet ayant impacté sur son délai de réalisation initial que nous reprenons ci-après :

- Une période de démarrage caractérisée par des faibles réalisations en matière de formation s'étant étalée sur l'année 2016.
- Une seconde période d'une année (2018) caractérisée par l'absence d'un coordonnateur justifiant ainsi l'une des principales recommandations de l'évaluation à mi-parcours du projet
- Enfin la pandémie du Covid-19 intervenue en 2019 ayant impacté les activités du projet sur deux années consécutives (2020 /2021)

L'avènement d'une deuxième phase du projet reste la meilleure preuve de la pertinence du projet et son utilité pour les sociétés d'électricité d'Afrique.

Cette reconnaissance signifie aussi que beaucoup reste encore à faire en matière de formation, de conseil RH et d'assistance spécialisée. Le travail de proximité réalisé par le RACEE à travers son unité de coordination a favorisé l'émergence d'une meilleure connaissance des déficits d'ordre opérationnel et managérial caractérisant le fonctionnement d'une grande partie des sociétés d'électricité, permettant de mieux identifier et prioriser les prestations nécessaires à leur prise en charge. Le RACEE 2.0 avec son équipe renforcée sera en mesure de relever le défi et de contribuer d'une manière significative au rayonnement des sociétés d'électricité bénéficiaires.

# ANNEXES



## RESOLUTIONS

14<sup>ème</sup> Comité de pilotage / 14th Steering Committee

Abidjan | Jeudi 30 novembre et vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023  
 Abidjan | Thursday November 30 and Friday December 1, 2023



**Résolution N°1/2023 Adoption du rapport annuel d'activité du RACEE et les états financiers pour l'exercice 2022 / Adoption of ANCEE annual activity report and the financial statements for the 2022 financial year**

Le Comité de pilotage en sa 14<sup>ème</sup> session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, approuve le rapport d'activité de l'Unité de coordination du RACEE arrêté au 31 décembre 2022, adopte les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, sous réserve de l'approbation des bailleurs de fonds.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, adopts the activity report of the ANCEE Coordination Unit as of December 31, 2022, approves the accounts for the financial year ended December 31 2022, subject to donor approval.

**Résolution N°2/2023 : Approbation du rapport d'activités du RACEE arrêté au 31 octobre 2023/**  
**Adoption of ANCEE activity report as on October 31, 2023**

Le Comité de pilotage en sa 14<sup>ème</sup> session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, approuve le rapport d'activité de l'Unité de coordination du RACEE arrêté au 31 octobre 2023.

.....

The Steering Committee, in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, approves the activity report of the ANCEE Coordination Unit as of October 31, 2023.

**Résolution N°3/2023 : Adoption de la démarche d'évaluation post formation au sein du RACEE**  
**/ Adoption of the post-training evaluation approach within ANCEE**

Le Comité de pilotage en sa 14<sup>ème</sup> session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, après examen de la démarche d'évaluation post formation actualisée et présentée par l'unité de coordination du RACEE, adopte la démarche et préconise sa mise en œuvre progressive au sein du réseau en concertation avec les sociétés commanditaires de la formation.

A ce titre, les CdE du CSTE, CFPK et KGRTC sont désignés pour soumettre des propositions d'outil et de logigramme relatifs à la démarche avant le 15 décembre 2023 à l'effet d'uniformiser l'approche d'évaluation.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, after examining the updated post-training evaluation approach presented by the ANCEE coordination unit, adopts the approach and recommends its implementation progressive within the network in consultation with the utilities sponsoring the training.

As such, the CoEs of CSTE, CFPK and KGRTC are designated to submit proposals of tool and flowchart relating to the approach before December 15, 2023 in order to standardize the evaluation approach.

**Résolution N°4/2023 : Adoption des propositions pour la continuité du projet durant la phase transitoire** / **Adoption of proposals for the continuity of the project during the transitional phase**

Le Comité de pilotage en sa 14<sup>ème</sup> session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, adopte les propositions suivantes pour la continuité du RACEE pendant la phase transitoire :

- Continuer la mise en œuvre des activités en cours du projet
- Aucun nouveau contrat ni engagement financier ne devra être pris pour être financé sur les fonds du projet
- Une requête de prolongation de la date de fin du projet jusqu'au 31 mars 2024 sera envoyée à la Banque Africaine de Développement pour assurer une transition vers la seconde phase sans interruption.
- Les demandes de formation doivent continuer à être traitées et la mise en œuvre se fera selon l'évolution de l'instruction du RACEE 2.0.  
Aucun engagement ne peut être pris au titre du RACEE 2.0 avant la date de la mise en vigueur des conventions de financement
- Une situation des ressources sera faite à fin décembre 2023 pour apprécier comment prendre en charge les activités en cours du réseau durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, adopts the following proposals for the continuity of the ANCEE during the transitional phase:

- Continue the implementation of ongoing activities of the project
- No new contract or financial commitment must be made to be financed from project funds
- A request to extend the project end date until March 31, 2024 will be sent to the African Development Bank to ensure a transition to the second phase without interruption.
- Training requests must continue to be processed and implementation will be done according to the evolution of the ANCEE 2.0 instruction. No commitment can be made under ANCEE 2.0 before the date of entry into force of the financing agreements
- A resource situation will be carried out at the end of December 2023 to assess how to support the network's ongoing activities during the 1st quarter of 2024.

**Fait à Abidjan, le 1<sup>er</sup> décembre 2023**  
**Done in Abidjan on December 1st, 2023**

**Le Président**  
**The Chairman**

**Ing. ABEL DIDIER TELLA**  
Directeur Général de l'ASEA  
Director General, APUA



**Compte rendu de la 14<sup>ème</sup> session  
du Comité de pilotage du RACEE**

Abidjan (Cote d'Ivoire) – Siège de la Banque Africaine de Développement |  
Jeudi 30 Novembre, Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre 2023



<b>Date</b>	Le 30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre 2023
<b>Lieu</b>	Abidjan – Siège de la BAD (Cote d'Ivoire)
<b>Rapporteur</b>	Unité de Coordination du RACEE
<b>Participants</b>	Voir liste en annexe
<b>Diffusion</b>	Les Centres d'excellence, membres du comité de

	<p>pilotage, les Bailleurs de Fonds et les Sociétés d'Electricité membres de l'ASEA</p>
<b>Ordre du jour</b>	<p><b>Activités 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation sommaire du rapport annuel d'activité 2022</li> <li>- Présentation des états financiers de l'exercice 2022</li> <li>- Communication de l'auditeur sur son opinion sur les états financiers de l'exercice 2022</li> <li>- Débats et recommandations sur les dossiers présentés</li> </ul> <p><b>Activités 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du rapport intermédiaire d'activité au 31 octobre 2023</li> <li>- Présentation de l'Etat de suivi financier au 31 octobre 2023</li> <li>- Débats et recommandation sur les dossiers présentés</li> </ul> <p><b>Dossiers Copil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implémentation de la démarche Evaluation post formation au sein du RACEE</li> <li>- Remise des plaques signalétiques aux CdE</li> </ul> <p><b>Projet RACEE 2.0</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du RACEE 2.0 selon dernière mise à jour</li> <li>- Dispositions pour la poursuite du projet durant la phase transitoire vers le RACEE 2.0 sans discontinuité</li> </ul> <p><b>Autres dossiers Copil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du cadre de subvention révisé des formations</li> <li>- Revue des aspects de pérennité au titre du RACEE 2.0</li> <li>- Plan d'action 2024 au titre du RACEE 2.0</li> </ul> <p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientations et recommandations du Copil</li> <li>- Lecture et adoption des résolutions de la 14<sup>ème</sup> session du Copil RACEE 1</li> </ul>

## PREAMBULE

La réunion du Comité de pilotage en sa 14<sup>ème</sup> et dernière session au titre du RACEE 1 s'est tenue au siège de la Banque Africaine de Développement à Abidjan (Cote d'Ivoire), en présentiel et à distance le jeudi 30 novembre et vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 sous la présidence de Monsieur Abel Didier TELLA, Directeur Général de l'ASEA. Cette session a vu la présence effective des représentants de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'AFD et de l'ensemble des CdEs du RACEE, du représentant du pays hôte ainsi que la participation à distance des représentants des CdE de Sonelgaz Services (Algérie) et GTC/KenGen (Kenya). (Ci-joint, la liste des participants en Annexe).

## 1. OUVERTURE DE SEANCE

Après le mot d'introduction du Directeur Général de l'ASEA, Président de cette 14<sup>ème</sup> session statutaire du COPIL à l'ensemble des participants, la parole a été donnée aux représentants des bailleurs de fonds de la BAD et l'AFD pour les mots de bienvenue aux participants et souhaiter le bon déroulement des travaux à l'ordre du jour. Le DG de l'ASEA en sa qualité de

président de séance a procédé à l'ouverture de la séance tout en remerciant les membres du comité de pilotage, l'unité de coordination et les bailleurs invités pour leur forte mobilisation et leur intérêt pour le projet RACEE.

Après la présentation des participants ; les membres du Copil, le coordonnateur du RACEE a procédé à la lecture de l'ordre du jour et à son adoption qui porte sur le déroulement du Copil sur deux journées avec une séance à la fin des deux journées prévues pour la remise officielle des plaques signalétiques aux représentants des CdE présents aux réunions. La parole fut ensuite donnée au Coordonnateur du RACEE pour entamer la présentation des points inscrits à l'ordre du jour.

## 2. DEROULEMENT DE LA 1<sup>ère</sup> JOURNEE

### Partie 1 : Année 2022

#### 2.1. Présentation des faits saillants des activités du RACEE de l'exercice 2022

Le Coordonnateur a rappelé les faits saillants qui ont marqué l'année 2022 dans un contexte de reprise des activités post Covid notamment en ce qui concerne les actions de formation ainsi que l'accélération dans la mise en œuvre des contrats équipement et études de faisabilité. C'est ainsi que les avancées encourageantes ont été enregistrées en termes de :

**Prorogation de la date de fin d'exécution des activités du projet** : en fin d'exercice , les accords ont été obtenus de la BAD et l'AFD pour la prorogation d'une année supplémentaire de la date de fin d'exécution des activités du projet au 31 décembre 2023.

**Gouvernance** : Tenue de deux sessions statutaires du Copil respectivement en juillet à Dakar et novembre à Tunis.

**Acquisitions des équipements** : réception des équipements et tenue de la formation pour quatre CdE (VRA, KENGEN, NAPTIN et CME), en cours de livraison pour trois CdE (CSTE, KGRTC et EEHC) et signature d'un dernier contrat pour STEG.

**Etudes de faisabilité** : Achèvement de l'étude pour la réouverture de l'ESIE, signature et mise en œuvre de deux études : IPC pour le centre de formation de la STEG et ACC pour la délocalisation du centre de formation de Nigelec, l'étude concernant EDM Mali étant en phase de processus de sélection.

**Formation** : mise en place de 25 contrats de formation pour la formation de 1 328 personnes dans 132 thèmes différents.

**Indicateurs physiques** : la situation cumulée au 31 décembre 22 affiche un nombre de 7 359 personnes formées dont 1 070 uniquement sur 2022, le nombre cumulé de femmes formées est de 1 147, les thèmes techniques prédominent avec 69%, les énergies renouvelables avec 16% et 12% pour les fonctions transverses.

**Activités de l'unité de coordination du RACEE** : des missions d'identification des besoins en formation se sont déroulées à REG (Rwanda), EEC (Eswatini), BPC (Botswana) et SEEG (Gabon) ayant permis l'identification et la mise en place des contrats de formation. L'année 2022 a également connu la participation du RACEE à l'exposition tenue en marge des réunions annuelles de l'ASEA en juillet à Dakar et la tenue d'un atelier de formation aux formateurs des CdE sur l'évaluation post formation.

**Indicateurs financiers** : le niveau des décaissements au 31 décembre 2022 affiche 10 056 033 euros soit un taux de 78,92%, l'évolution en 2022 par rapport à la même période en 2021 est de 14,85% en nette progression par rapport au taux d'évolution entre 2020 et 2021 de 11,1%. Les engagements intégrant l'ensemble des contrats et commandes signés ont atteint 11 732 346 euros soit un taux de 92,1%.

**Observations des bailleurs** : Les bailleurs ont par ailleurs, réitéré leurs félicitations à l'équipe de l'UDC tout en notant leur satisfaction de voir les précédents commentaires pris en compte dans le rapport présenté.

## 2.2. Les Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2022

Le Directeur Administratif et Financier de l'ASEA a présenté les états financiers arrêtés au 31/12/2022, qui fait ressortir les éléments suivants : une mobilisation des fonds consolidée au 31 décembre 2022 de 10 998 087 euros (86,31%) et un taux de décaissement consolidé de 78,92% dont 77,1% sur la BAD et 85,7 % sur l'AFD.

La contribution de l'ASEA cumulée au 31 décembre 2022 est de 796 731 euros dont un montant de 141 230 euro en 2022.

Le solde sur le compte de pérennité affiche au 31 décembre 2022 un montant de 15 630 euros alors qu'il était de 12 411 en fin 2021.

## 2.3. L'intervention de l'auditeur :

A la suite de la présentation des états financiers de l'exercice 2022, l'auditeur connecté à distance a pu intervenir pour rappeler l'exécution du mandat et faire part des principales réserves formulées et de confirmer la certification des comptes suite à la prise en charge par le projet des recommandations reprises dans son rapport.

Par ailleurs, la BAD s'est également prononcée sur le rapport en formulant des recommandations que le projet se doit de prendre en charge à l'effet de son acceptation par la Banque. Le délai fixé au 8 décembre devrait être repoussé d'une semaine, soit au 15 décembre 2023.

## Partie 2 : Année 2023

### 2.4 Activités intermédiaires RACEE au 31 octobre 2023 :

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de la dynamique constatée durant l'exercice 2022 à travers un flux permanent de demandes de formation enregistré au niveau de l'unité de coordination se traduisant par des réalisations en constante évolution par rapport aux précédentes périodes d'exécution du projet. Les faits saillants ayant marqué l'exercice sont repris ci-après :

**Gouvernance** : suite à l'extention d'une année supplémentaire du projet, une demande de réallocation des ressources a été introduite auprès de la BAD en avril 23 à l'effet de régulariser l'ensemble des ajustements de plan de financement opérés durant l'exécution du projet. Par ailleurs, huit avenants aux protocoles d'accord ont été signés reprenant les principaux engagements des CdEs.

**Equipements** : les équipements des huit CdE ont fait l'objet de livraison, d'installation et pour six d'entre eux de mise en service et formation. Deux sont encore en cours de mise en service.

**Etudes** : la dernière étude de faisabilité inscrite au titre du projet relative au centre de EDM Mali a fait l'objet de signature de contrat en juin 2023 avec un achèvement prévu en décembre 23.

**Formation** : le traitement des demandes de formation a donné lieu à la mise en place de 21 contrats de formation au bénéfice de 1 275 personnes formées ou en cours de l'être.

**Indicateurs physiques** : 8 789 personnes formées dont 1 430 uniquement en 2023, le volume de formation enregistré durant l'année est de 9 319 h/j ayant permis un cumul de 55 014 h/j, chiffre très proche de la prévision annoncée dans nos précédents rapports.

**Indicateurs financiers** : le niveau des décaissements au 31 octobre 23 a atteint 11 294 773 euros soit un taux appréciable de 88,64% par rapport à 78,92% fin 2022. Les engagements ont enregistré un montant de 12 588 653 euros soit un taux attendu au 31 décembre 2023 de 98,8%.

**Plan d'action 2023, état d'avancement** : l'ensemble des actions prévues dans le plan d'action 23 ont été lancées et pour certaines achevées. Celles encore à clôturer concernent : l'archivage avec la remise d'une application numérique fonctionnelle, l'étude de faisabilité de EDM Mali, l'étude de conformité des CdE, l'application offre/demande avec remise d'une

application fonctionnelle et l'audit des comptes de l'exercice 23 dont le contrat est prévu pour être signé le 31 décembre 23 au plus tard.

Les éléments chiffrés détaillés qualitatifs et quantitatifs relatifs à la formation et les acquisitions ont également fait l'objet de présentation par l'équipe UDC lors de cette séance.

### **2.5 Suivi financier au 31 octobre 2023 :**

Le suivi financier arrêté au 31 octobre 23 présenté par le DAF de l'ASEA met en lumière les chiffres financiers pertinents suivants :

Des réalisations de la BAD pendant l'année de 897 981 euros permettant un cumul des décaissements au niveau de 8 406 830 euros, soit un taux de 86,3%

Des réalisations de l'AFD pendant l'année de 340 760 euros amenant le niveau cumulé des décaissements à 2 887 943 euros, soit un taux de 96,3%

En consolidé, les réalisations pendant l'année sont de 1 238 741 euros et un niveau cumulé des décaissements de 11 294 773 euros, soit un taux de 88,6% alors qu'il était de 78,92% en début de l'année.

Concernant les activités des formations payantes, le chiffre d'affaires atteint par la mise en place de 74 contrats de formation est de 515 235 euros alors que le compte de pérennité affiche au 31 octobre 2023 un solde de 33 927 euros.

## **Partie 3 : implementation de l'évaluation post formation**

### **2.6 Démarche post évaluation**

La présentation effectuée par le coordonnateur fait suite à la diffusion du document à l'ensemble des CdEs suscitant leurs réactions et commentaires à l'effet d'arriver à une approche acceptée par tous.

La démarche se présente comme un minimum consensuel permettant sa mise en œuvre graduelle au sein des CdEs et des SdEs. Il a été convenu avec les CdE que la démarche puisse être appliquée au départ à un nombre restreint de modules choisis, le temps que le dispositif soit bien assimilé par les parties prenantes avant sa reproduction à une plus large échelle.

L'approche présentée consiste en cinq principales phases :

- Phase 1 : auto évaluation par l'apprenant lui même
- Phase 2 : évaluation de l'apprenant par sa hiérarchie directe (1<sup>er</sup> niveau)
- Phase 3 : évaluation croisée par l'apprenant et son responsable hiérarchique direct (conciliation)
- Phase 4 : validation de l'évaluation consensuelle par la hiérarchie (niveau 2)
- Phase 5 : synthèse de l'évaluation effectuée par le CdE

Il reste entendu que le succès de l'approche repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs parties prenantes dans le processus de l'évaluation à savoir : le CdE (rédacteur du questionnaire), la RH de la SdE, l'apprenant et l'unité de coordination du RACEE pour la supervision de toutes les phases de l'opération.

La présentation a donné lieu à un large débat où les CdEs ont affiché un intérêt certain au processus et se sont mis d'accord pour que cette démarche puisse être mise en œuvre dès le début de l'année 2024 avec l'avenement du RACEE 2.0. A ce titre, les CdE de KGRTC, CSTE et STEG se sont portés volontaires pour communiquer l'outil utilisé par leurs structures respectives

et le logigramme correspondant pour la mise en œuvre de la démarche. Un délai au 15 décembre 2023 a été retenu pour la réception des éléments précités.

### 3. DEROULEMENT DE LA 2<sup>ème</sup> JOURNEE

#### 3.1 Présentation RACEE 2.0 :

Après avoir fait le lien entre le RACEE 1, ses réalisations et les leçons apprises avec les objectifs du RACEE 2.0, il a été logiquement question des activités prévues dans chaque composante du projet avec des précisions sur chaque activité et éclaircissements demandés par les CdEs. Les composantes du projet devant s'étaler sur 5 ans sont reprises ci-après :

- **Composante 1** : d'un montant de 2,97 millions Euros porte sur le renforcement de l'offre de formation à travers la revue du label d'excellence, le diagnostic des CdEs et des centres non labélisés et leur renforcement en conseil et en équipement, la mise en place d'une plateforme pour le développement des formations en ligne.
- **Composante 2** : d'un montant de 1,12 millions d'euros porte sur la fourniture d'un service de conseil de qualité à travers le développement d'un service de conseil en RH auprès des SdEs, un support RH spécialisé en Management, en Promotion du genre et au changement climatique.
- **Composante 3** : d'un montant de 2,71 millions d'euros porte sur l'amélioration de la gestion du RACEE à travers l'installation d'une unité de coordination renforcée, la revue de la gouvernance du RACEE, le renforcement de la communication et le partenariat.
- **Composante 4** : d'un montant de 6,03 millions d'euros porte sur l'appui du RACEE à la formation prioritaire à travers l'octroi de subventions aux formations selon un mécanisme à faire valider par le Comité de pilotage du RACEE 2.0.

#### 3.1.1 Dispositions transitoires pour le passage du RACEE 1 au RACEE 2.0

Par ailleurs, compte tenu de l'information communiquée par la représentante de la BAD séance tenante relative à un léger retard dans la mise en place de la convention de financement du RACEE 2.0, qui devrait intervenir durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024, il a été demandé de prévoir une période supplémentaire de 3 mois pour le fonctionnement du RACEE à même de permettre une transition sans interruption vers le RACEE 2.0.

A cet effet, il a été convenu de procéder à l'ajustement du PTBA du projet pour la période indiquée sans qu'il soit ajouté de nouveaux engagements sur le projet. La période proposée permettra essentiellement de finaliser les opérations déjà inscrites, notamment en termes de paiement et de clôture des contrats.

#### 3.2 Mécanisme de subvention au titre du RACEE 2.0

Un nouveau mécanisme d'octroi des subventions a été présenté par le coordonnateur du projet. Le mécanisme repose sur une distinction des pays fragiles et non fragiles, des modes de formation (présentiel au CdE, sur le site du client et en ligne) et enfin du domaine de la formation demandée et de la participation des femmes.

C'est ainsi que les taux de subvention varient :

- Entre 50 et 90% pour les pays fragiles dans le cas de formation en présentiel et sur site, entre 55 et 95% dans le cas de formation en ligne.
- Entre 25 et 65% pour les pays non fragiles dans le cas de formation en présentiel et sur site, entre 30 et 70% dans le cas de formation en ligne.

Les formations dans le domaine des EnR, de la transition énergétique, de la numérisation, du changement climatique de la planification donnent lieu à un bonus de +20%, alors que la participation des femmes à partir de 30% par groupe fait bénéficier le groupe d'un bonus supplémentaire de +20%.

#### 3.3 Plan d'action 2024 au titre du RACEE 2.0

La dernière présentation inscrite à l'ordre du jour de la 2ème journée portait sur le plan d'action pour l'exercice 2024 au titre du RACEE 2.0. Compte tenu du décalage annoncé d'un trimestre pour le démarrage du projet, le plan d'action a été néanmoins présenté à titre indicatif tenant compte de ce changement.

Le plan d'action présenté reprend très clairement les activités programmées lors de la 1ère année du projet par composante, avec une indication sur le budget réservé et le trimestre prévu pour sa réalisation.

Durant ce premier exercice, il est prévu la tenue de deux Copils et l'organisation d'un premier atelier. Le budget permettant de couvrir ces activités est de 1,7 million d'euros.

### 3.4 Débats

Les débats fructueux enregistrés durant les deux journées du Copil ont permis de donner plus de visibilité quant à la reconduction du projet dans sa nouvelle forme mais également ont démontré tout l'intérêt que les Centres d'excellence portent à la poursuite de leurs collaboration au titre du RACEE.

### 3.5 Lecture et adoption des résolutions

En fin de séance il a été passé en revue les projets de résolution devant faire l'objet de validation par les membres. Les résolutions adoptées séance tenante portent sur :

- **Résolution 1** : Adoption du rapport annuel d'activité du RACEE et les états financiers pour l'exercice 2022
- **Résolution 2** : Approbation du rapport d'activités du RACEE arrêté au 31 octobre 2023
- **Résolution 3** : : Adoption de la démarche d'évaluation post formation au sein du RACEE
- **Résolution 4** : Adoption des propositions pour la continuité du projet durant la phase transitoire

Les résolutions ainsi validées ont fait l'objet de signature par le Président du Copil en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023,

### 3.6 Cérémonie de remise des plaques signalétiques aux représentants des centres d'excellence

A l'issue de la 2ème journée, une cérémonie de remise des plaques signalétiques à été organisée dans le hall du siège de la Banque Africaine de Développement. A cette occasion, en présence des représentants des bailleurs, le Directeur Général de l'ASEA à procédé à la remise officielle des plaques signalétiques aux CdEs de : EEHC (Egypte), Naptin (Nigeria), KGRTC (Zambie) et VRA (Ghana). Les CdE ayant participé en ligne au Copil devront recevoir leurs Plaques ultérieurement.

La session du Comité de Pilotage s'est achevée le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 16h de l'après-midi.

Fait à Abidjan, le 12 décembre 2023

Pour le Comité de pilotage

**Le Président**

**Ing. Abel Didier TELLA**

**ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES AU COPIL DES 30 NOVEMBRE ET 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023 :**

<b>N°</b>	<b>NOM &amp; PRENOMS</b>	<b>ORGANISATION</b>	<b>FONCTION</b>
1	HARMSE, LIEZL CECILIA	AFDB	Chief Utility Officer
2	TINE, PAPA DAOUDA	AFDB	Power Engineer
3	STEPHANE MADOU	AFD	Responsable régional Energie Afrique de l'ouest
4	ABEL DIDIER TELLA	ASEA	Directeur Général
5	HICHEM JEMAI	ASEA	Directeur administratif et financier
6	JEANNOT KOUDEBI	ASEA	Chef du Département des relations exterieures
7	YORO DELPHINE EPSE TINDE	ASEA	Cheffe comptable
8	KOFFI YAO	ASEA	Chargé de l'administration
9	MITICHE REDA EL HADI	ASEA/RACEE	Coordonnateur du racee
10	TETE JEAN-CLAUDE DUVAL	ASEA/RACEE	Responsable commercial & marketing
11	SORAYA OUATTARA-QUONIAN	ASEA/RACEE	Chargée de la passation des marchés
12	CHINKUSU DAVIES SIANDAHU	KGRTC	Directeur KGRTC
13	NACHULA ELIZABETH	KGRTC	ADMINISTRATIVE OFFICER
14	MWANZA PETER	KGRTC	CONSULTANT - TRAINING & RESEARCH
15	CELESTIN KOUAME	ASEA	DATABASE MANAGER
16	SHALABI MOHAMED ABDELAZIZ ELREFAI	EEHC	Head of training center
17	HANNOUT ASHRAF MAHMOUD HAMED MAHMOUD	EEHC	Training marketing general manager
18	EBOUA ATTIE LOUIS	CME/CIE	DIRECTEUR CME
19	MARGUERITE ATTOUBEY	CME/CIE	Directeur chargée de mission
20	KETTANI YOUSSEF	CSTE/ONEE	Directeur de la formation
21	SOUALAH AMINA	CSTE/ONEE	CHEFFE DIVISION INGÉNIERIE DE FORMATION
22	LEILLA BOUTERAA	CFPK/STEG	Directrice de la formation
23	TRAORE-SAVADOGO FATOUMATA	CI-ENERGIES	Cheffe de departement Ressources Humaines
24	KINGSLEY GYAMFI	VRA ACADEMY	Chief Learning Officer
25	AHMED NAGODE BOLAJI	NAPTIN	Directeur Général





## LE LABEL DE FORMATION EN ELECTRICITÉ